

# Rapport de la 10<sup>e</sup> Conférence régionale

Lomé, Togo

25-28 novembre 2024



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie maritime  
et de la Protection côtière

Accueillie par :

**Ministère de l'économie  
maritime et de la  
protection côtière de la  
République togolaise**

## NOTE

Le présent document a été élaboré dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) à titre de contribution à la mise en œuvre du plan d'action biennal prévu par cette Initiative. Les désignations utilisées et la présentation du contenu dans le présent document ne sont pas l'expression d'une quelconque opinion de l'Organisation maritime internationale ou de l'IPIECA concernant le statut juridique de tout État, territoire, municipalité ou zone ni de leurs autorités, ni concernant le tracé de leurs frontières ou limites.

Les photos contenues dans le présent document sont la propriété du Projet GI WACAF.

Ce document peut être téléchargé sur [www.giwacaf.net/fr](http://www.giwacaf.net/fr). À des fins bibliographiques, il convient de le citer comme suit : OMI/IPIECA. 2025. Rapport sur les travaux de la Conférence régionale du GI WACAF de 2024. 70 pages.

## Executive Summary

The 10<sup>th</sup> GI WACAF Regional Conference took place from 25 to 28 November 2024 in Lomé, Togo, at the Sarakawa Hotel. The Conference was organized by the International Maritime Organization (IMO) and IPIECA, the global oil and gas industry association for advancing environmental and social performance, in close collaboration with the Government of Togo, more specifically the Ministry of Maritime Economy and Coastal Protection. The event brought together key industry and government representatives from the 21 African partner countries of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa (GI WACAF) project as follows: Angola, Benin, Cabo Verde, the Congo, Côte d'Ivoire, the Democratic Republic of the Congo, Equatorial Guinea, Gabon, the Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Liberia, Mauritania, Namibia, Nigeria, Sao Tome and Principe, South Africa, Senegal, Sierra Leone and Togo, with some 120 participants attending the Conference. The programme and the list of participants are set out in annex 1 and 3 of this report respectively.

The main objectives of the Conference were to:

- address the challenges of Oil Spill Preparedness and Response (OSPR) within the region;
- review the progress achieved since the last regional conference in 2022;
- facilitate information sharing and lessons learned;
- strengthen the network of government delegates involved in oil spill preparedness and response in the region;
- highlight the benefits of the GI WACAF Project; and
- determine priority actions for the coming 2025-2027 triennium to enhance oil spill preparedness and response in the region.

To address these objectives, the participants were guided through four days of presentations, case studies, working group sessions, discussions, and tabletop exercises based on fictional scenarios.

The Conference recommendations, as outlined below, are based on the conclusions of the working groups and on the information provided by the countries over the four-day event. These recommendations will serve as basis for developing the Project's action plan for the 2025-2027 triennium.

### Main recommendations

Amongst the different working groups, discussions revealed a common and strong desire for guidelines and tools tailored to the WACAF region to guide the countries in the organization and management of exercises. As countries evolve towards more efficient contingency planning, there is a growing need to test the National Oil Spill Contingency Plans (NOSCPs) and policies associated.

#### **Step 1: Legislation and regulatory framework**

Establishing a legislative and regulatory framework is the foundation for an effective national preparedness and response system (i.e. ratification/transposition of conventions, update of national laws/decrees, review of national institutional framework, regional/transboundary agreements, etc.). In this connection, the conference recommended the following:

- assist in the development of bi-lateral and sub-regional oil spill preparedness and response agreements and plans; and
- develop guidelines, tools and templates to promote sub-regional agreements.

### **Step 2: Policies and processes**

Establishing the appropriate policies, processes and tools to implement the legislative framework (e.g. National Contingency Plan, dispersant use policy, waste management policy, shoreline clean-up plans, maps, incident management system etc.), are all key components of an effective national system. The conference encouraged the establishment of operational systems and resources, for incident management and spill response, in line with the national policies and legislative framework. Recommendations under this pillar included:

- a continuous effort to assist in the development of NOSCPs, their implementation and transposition to national regulation; and
- provide assistance in the development of standard operating procedures.

### **Step 3: Assistance for Implementation**

The conference recognized the ongoing support and assistance that is required by countries to develop the necessary capacity and knowledge to ensure effective national response systems. Amongst the tools discussed during the conference, three were considered as of immediate interest and importance:

- promote the development of small-scale to large-scale exercises. Small-scale exercises, focused on specific parts of national oil spill contingency planning, allow for participants to develop a full picture vision of the outcomes of the exercises, thus to strengthen capacity building throughout the region. Specific elements to be discussed in small-scale table-top exercises could include roles and responsibilities, dispersant approval, logistical challenges, etc.;
- produce practical guidelines and tools, tailored to the WACAF region, to assist countries in the development and management of exercises on various scales; and
- support countries in the implementation of regular and national transboundary exercises.

### **Step 4: Promoting stakeholder communication**

- assist in the set-up of Memorandums of Understanding (MoUs) between government entities and the private sector to facilitate resource mobilization in case of need;
- facilitate communication between entities; and
- establish a forum between countries at different levels of preparedness to promote experience sharing and learning.

## Table des matières

1	Présentation du Projet GI WACAF.....	6
2	Contexte et introduction .....	7
3	Objectifs .....	8
4	Programme de la Conférence.....	8
5	Participation.....	10
6	Activités et compte-rendu.....	10
	Première journée .....	10
	Deuxième journée .....	15
	Troisième journée.....	21
	Quatrième journée .....	25
7	Recommandations.....	28
	Lignes directrices et outils .....	28
	Renforcement des capacités.....	28
	Communication entre parties prenantes.....	29
8	Conclusions.....	31
9	Annexes .....	32
	Annexe 1 - Programme.....	32
	Annexe 2 - Conférenciers.....	35
	Annexe 3 - Liste des participants .....	47
	Annexe 4 - Discours d'ouverture .....	53
	Annexe 5 - Discours de clôture .....	61
	Annexe 6 - Conclusions des groupes de travail.....	63

# 1 Présentation du Projet GI WACAF

Lancé en 2006, le Projet GI WACAF est un partenariat entre l'OMI et l'APIECA pour renforcer la capacité des pays partenaires à se préparer et à lutter en matière de pollution par les hydrocarbures. L'objectif du Projet GI WACAF est de développer et consolider les systèmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe. Le Projet s'inscrit ainsi dans l'esprit des dispositions énoncées par la Convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC). Pour remplir sa mission, le Projet GI WACAF met au point et organise des ateliers, séminaires et exercices dont l'objectif est de communiquer sur les bonnes pratiques existantes dans tous les aspects de la préparation et de la lutte, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience des gouvernements, de l'industrie et d'autres organisations exerçant dans ce secteur spécialisé. Pour préparer et mettre en œuvre ces activités, le Projet s'appuie sur un réseau dédié de points focaux issus des autorités nationales compétentes et des bureaux locaux de l'industrie pétrolière. La promotion de la coopération entre les différentes agences gouvernementales concernées, l'industrie pétrolière et l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et internationale est une composante clé du Projet lors de ces activités. Le Projet GI WACAF fonctionne et met en œuvre des activités grâce aux contributions de l'OMI et de sept compagnies pétrolières membres de l'APIECA, à savoir Azule Energy, bp, Chevron, Eni, ExxonMobil, Shell et TotalEnergies.



Plus d'information sur le [site Web du Projet](https://www.giwacaf.net/fr).

(<https://www.giwacaf.net/fr>)

## 2 Contexte et introduction

Le Projet GI WACAF a été lancé en 2006 avec l'objectif général de renforcer et d'améliorer les capacités relatives à la préparation, à la lutte et à la coopération en matière de déversement d'hydrocarbures au sein de 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe.

L'analyse des écarts que le Projet a effectuée en 2006 a révélé de faibles niveaux de capacités nationales en matière de préparation et de lutte dans la région. De 2006 à 2009, le Projet a réalisé plus de 25 ateliers dans 16 pays différents de la région, visant principalement à jeter les bases des dispositifs nationaux de préparation et de lutte. Depuis 2010, le programme de travail du Projet GI WACAF a évolué et s'est diversifié. Le Projet mène désormais davantage d'activités régionales et sous-régionales, apporte son appui à des exercices visant à mettre à l'épreuve les capacités, et fournit conseils et assistance sur une diversité croissante de sujets et de politiques techniques, élaborés sur mesure en vue de soutenir l'évolution continue des pays. Pendant la pandémie de COVID-19, le Projet GI WACAF s'est adapté et a proposé aux pays une assistance à distance pour le renforcement des capacités, notamment au moyen de webinaires en ligne. Cette approche à distance a rencontré un tel succès qu'elle a persisté même après la pandémie, en complément des traditionnels ateliers sur place. En fonction des besoins du pays, le GI WACAF peut adopter une approche en trois étapes : tout d'abord, une évaluation à distance des besoins du pays ou des pays concernés, qui peut s'accompagner d'examen à distance de la documentation nationale relative à la préparation et à la lutte en matière de déversements d'hydrocarbures, suivie d'un atelier de renforcement des capacités nationales organisé sur place et, pour terminer, un suivi des progrès du pays après l'assistance. Cette approche s'est avérée particulièrement efficace.

La Conférence régionale du GI WACAF, organisée tous les deux ans au terme de chaque cycle biennal, fait partie intégrante du système de gestion du Projet GI WACAF. Elle rassemble les points focaux industriels et gouvernementaux de la région dans le but d'échanger des expériences, d'examiner les progrès accomplis et de hiérarchiser les objectifs du Projet pour le prochain exercice. Cette 10<sup>e</sup> conférence représentait un jalon important, à savoir le lancement du 10<sup>e</sup> cycle du Projet, qui achèvera deux décennies de réussites pour celui-ci.

Afin que la Conférence réponde aux besoins et aux attentes des participants, le Secrétariat du GI WACAF a contacté les points focaux industriels et gouvernementaux pour établir quels sujets ils souhaitaient aborder en priorité. La planification nationale d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures et la coopération transfrontalière ont été les thématiques les plus plébiscitées parmi celles proposées (planification nationale d'urgence, réglementation, politiques de lutte, définition des stratégies de lutte, coopération transfrontalière, aspects régionaux et sous-régionaux de la préparation et de la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures, formation et exercices, gestion de crise). Le programme de la Conférence (Annexe 1 - Programme) a été défini en fonction de ces priorités.



## 3 Objectifs

Les principaux objectifs de la Conférence étaient les suivants :

- aborder les défis relatifs à la préparation et à la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures dans la région ;
- examiner les progrès réalisés depuis la dernière Conférence régionale, qui s'est tenue en 2022 à Accra (Ghana) ;
- faciliter le partage des informations et des enseignements tirés ;
- renforcer le réseau de représentants gouvernementaux impliqués dans la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures dans la région ;
- mettre en lumière les avantages du Projet GI WACAF ; et
- déterminer les actions à mener en priorité au cours de la période triennale 2025-2027 pour renforcer la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures dans la région.

## 4 Programme de la Conférence

La Conférence a duré quatre jours. On trouvera son programme complet à l'Annexe 1 - Programme, ainsi qu'une synthèse ci-après :

### **Lundi 25 novembre - Temps forts**

- Projet GI WACAF
- Temps forts de l'exercice biennal et bilan des points focaux nationaux
- Mécanismes d'indemnisation
- Évolutions et perspectives en matière de déversements d'hydrocarbures dans la région
- L'Initiative mondiale
- Cérémonie d'ouverture

### **Mardi 26 novembre - Planification nationale d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures**

- Partage de connaissances et d'expériences
- Groupes de travail - Évaluation des risques
- Activités pratiques

### **Mercredi 27 novembre - Coopération transfrontalière**

- Partage de connaissances et d'expériences
- Groupes de travail - Comment planifier et gérer des exercices nationaux ?
- Activités pratiques

### **Jeudi 28 novembre - Prochain cycle**

- Discussion en face-à-face : GI WACAF et délégués nationaux

- Retours de l'industrie
- Cérémonie de clôture

## 5 Participation

Environ 90 représentants de l'industrie et des gouvernements issus de 20 des 22 pays partenaires du GI WACAF ont participé à l'événement, ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales, soutenus par un ensemble de spécialistes internationaux. La liste complète des participants, des délégations internationales et des conférenciers ayant apporté leur appui aux différentes séances est disponible à l'Annexe 2 - Conférenciers.

## 6 Activités et compte-rendu

### Première journée

La première journée de la Conférence était consacrée au partage, avec tous les participants, des temps forts de l'exercice biennal 2023-2024. Des points focaux de la Gambie, de Mauritanie, de Namibie, du Nigéria et du Togo ont donné des exposés, présentant divers exemples d'assistance apportée par le GI WACAF pour le renforcement de la préparation et de la lutte dans la région, ainsi que les progrès accomplis aux niveaux national et régional. Le Secrétariat du GI WACAF, l'OMI, les FIPOLE et des membres de l'industrie ont également donné d'autres exposés sur la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures, avant la cérémonie d'ouverture.

#### Séance 1 - Le GI WACAF, Anaïs Guillou (GI WACAF)

La première journée a été inaugurée par Anaïs Guillou, Cheffe de Projet GI WACAF, qui a présenté le Projet, ses objectifs généraux et son fonctionnement. Elle a résumé les grandes réussites du Projet depuis son lancement en 2006, ainsi que les résultats de l'exercice biennal 2023-2024, revenant sur plusieurs activités organisées dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Mauritanie, le Nigéria, la Sierra Leone et le Togo. Anaïs Guillou a ensuite exposé les objectifs de la Conférence régionale, à savoir :

- présenter des activités récentes et en cours menées en Afrique occidentale, centrale et australe concernant la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures ;
- faciliter l'échange d'informations et de meilleures pratiques ;
- recenser les mesures à mettre en œuvre en priorité dans le plan d'action de l'exercice triennal 2025-2027 afin de renforcer la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures dans la région ;
- discuter des potentiels axes d'évolution du Projet GI WACAF ;
- échanger sur les axes d'amélioration possibles afin de renforcer la coopération entre l'industrie et les gouvernements.

Anaïs Guillou a ensuite présenté le programme de l'événement ainsi que l'équipe des facilitateurs.

## Séance 2 - Temps forts de l'exercice biennal et bilan des points focaux nationaux

- **Namibie, coopération entre industrie et gouvernement, [Shapua Kalomo](#)**

Shapua Kalomo a présenté les grandes lignes de l'atelier organisé en Namibie sur les rôles et responsabilités du gouvernement et de l'industrie en cas de déversement d'hydrocarbures. Trente-deux agents issus des principaux ministères namubiens ont participé à cet atelier, dont le principal objectif était d'améliorer la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures en favorisant la coopération entre le gouvernement et l'industrie sous une structure de commandement unifié. L'atelier a principalement porté sur le système de commandement unifié, le système de gestion de crise et le Plan national d'urgence de lutte contre la pollution marine. Shapua Kalomo a rendu compte des temps forts de l'atelier ainsi que des principales recommandations formulées par le GI WACAF.

- **Gambie, Planification nationale d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures, [Wandifa Saidyleigh](#)**

Wandifa Saidyleigh a commencé son exposé en revenant sur l'évolution de la préparation et de la lutte en matière de déversement d'hydrocarbure en Gambie, qui était motivée par les obligations internationales du pays ainsi que par un déversement d'hydrocarbures ayant eu lieu récemment, en mars 2022. Cet incident a servi de signal d'alarme, incitant toutes les parties prenantes à se rassembler pour accélérer le processus de rédaction du Plan national d'intervention d'urgence (PNIU). Le GI WACAF a commencé son assistance par une réunion de lancement en ligne rassemblant tous les acteurs concernés, suivie de visites sur site et d'enquêtes ; des évaluations des risques et d'autres réunions entre parties prenantes ont ensuite été organisées. Enfin, la troisième étape de l'assistance a consisté en un atelier de formation à la préparation et à la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures, rassemblant les acteurs concernés depuis le début de l'assistance. En ce qui concerne le processus d'élaboration du PNIU, un premier examen du projet de plan a eu lieu, suivi d'un deuxième examen. L'assistance s'est conclue en mai 2024 par un atelier de validation du PNIU. Wandifa Saidyleigh a ensuite présenté les principaux résultats de cette assistance ainsi que les prochaines étapes envisagées par et pour le pays afin de mettre en place un système efficace de préparation et de lutte.

- **Togo, mise en œuvre effective des conventions de l'OMI, [Kpatcha Mawaïboyodou Gnama](#)**

Au cours de cet exposé, Kpatcha Gnama a donné une vue d'ensemble du Plan POLMAR du Togo et de la voie vers sa mise en œuvre effective dans le pays. Il a présenté en détail les objectifs et le contenu du Plan POLMAR ainsi que les parties prenantes concernées.

Kpatcha Gnama a ensuite présenté l'appui juridique apporté par le GI WACAF au Togo en 2023, qui s'est principalement composé des éléments suivants :

- rappel synthétique des principes de transposition des conventions internationales ;
- présentation d'un diagnostic accompagné de recommandations pour chaque pays et d'une analyse de leur législation nationale ; et
- séquence interactive d'exercices et de discussions pratiques visant à contrôler la conformité de la législation nationale eu égard aux engagements internationaux.

Kpatcha Gnama a également présenté les résultats de cet atelier sous-régional, auquel ont participé des acteurs du Bénin, de Guinée, de Mauritanie et du Togo. Les décideurs politiques, acteurs techniques et autres participants à l'atelier ont pu mieux comprendre les objectifs, les principes et les implications juridiques des cinq instruments de l'OMI. Cet atelier a également permis aux participants de prendre conscience de l'importance de la transposition des règles internationales de l'OMI dans la législation nationale et a encouragé la coopération entre les différentes institutions concernées, y compris toutes les parties prenantes aux niveaux national et sous-régional.

Kpatcha Gnama a ensuite présenté les prochaines étapes de la mise en œuvre du Plan POLMAR du Togo.

- **Nigéria, Plan d'intervention d'urgence relatif à la faune mazoutée, Mohammed Gumsuri**

Mohammed Gumsuri a présenté le processus de rédaction du Plan d'intervention d'urgence relatif à la faune mazoutée du Nigéria et les différentes étapes accomplies : une première étape d'évaluation et de recherche afin de recenser les zones et les activités présentant des risques importants de déversements d'hydrocarbures ; une deuxième étape de planification et d'organisation afin d'établir des groupes de travail et de définir des objectifs et champs d'action ; une troisième étape de développement des ressources et infrastructures ; une quatrième étape de formation ; une cinquième étape de documentation et d'examen du Plan ; et enfin une dernière étape de communication et de sensibilisation du public afin de renforcer la confiance. L'assistance du GI WACAF s'est principalement concentrée sur la rédaction du projet de Plan d'intervention d'urgence pour la faune mazoutée puis, dans un second temps, sur l'examen de ce document. Mohammed Gumsuri a également présenté en détail la marche à suivre, mentionnant des ateliers spécifiques à certaines sections du plan ainsi que des efforts visant à assurer la participation continue des parties prenantes tout au long du processus.

- **Mauritanie, Politique d'utilisation des dispersants, Mohamed Chrif M'hamed**

Après une description du contexte, le point focal pour la Mauritanie a décrit en détail les mesures prises par son pays pour élaborer sa Politique d'utilisation des dispersants, notamment :

- la mise au point d'un projet de décret conjoint du Ministère de la pêche et du Ministère de l'environnement visant à réguler l'utilisation des dispersants aux fins de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures dans les eaux territoriales de la République islamique de Mauritanie ;

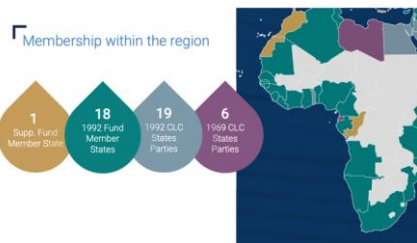
- l'ajout, en appendice à ce décret, de la liste des dispersants autorisés en Mauritanie sous forme de tableau ; et
- la validité pour 5 ans de l'autorisation d'utilisation d'un dispersant (sous réserve de la révision des critères d'efficacité, de toxicité et de biodégradabilité).

Dans ce contexte, l'assistance du GI WACAF a porté sur la révision du Plan national POLMAR et sur la rédaction de la Politique d'utilisation des dispersants. M'hamed Cherif a également présenté les mesures en cours, notamment l'acquisition d'un stock de dispersants et la formation du personnel de l'Autorité maritime au processus d'autorisation des produits dispersants.

### Séance 3 - Mécanismes d'indemnisation, Gaute Sivertsen (FIPOL)

Gaute Sivertsen a présenté la procédure d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures découlant de déversements d'hydrocarbures persistants par des pétroliers, une forme de « compagnie d'assurance » à destination des États et gérée par ces derniers. Après avoir présenté les FIPOL, Gaute Sivertsen a exposé les principes de base du régime international, qui comprennent notamment :

- l'indemnisation des victimes de dommages dus à la pollution ;
- le partage du coût de l'indemnisation entre le propriétaire ou l'assureur du navire et le destinataire des hydrocarbures ;
- l'application cohérente et uniforme du régime d'indemnisation ; et
- l'équité de traitement de tous les plaignants.



Gaute Sivertsen a présenté l'état d'avancement des adhésions dans la région, repris dans la carte de gauche.

Il a ensuite présenté les limites de la responsabilité (montant maximal d'indemnisation possible) ainsi que les types de demandes d'indemnisation, qui peuvent couvrir les activités de nettoyage et les mesures de prévention, les dommages sur les biens, les dommages sur l'environnement et les études réalisées suite à des déversements d'hydrocarbures, ainsi que les effets néfastes sur le secteur du tourisme et sur le secteur de la pêche et de la mariculture. Il a fait remarquer que tout dommage directement lié à un déversement d'hydrocarbures pouvait donner lieu à une indemnisation. Il a ensuite expliqué les principaux facteurs d'acceptation des demandes d'indemnisation par les FIPOL, qui sont résumés dans le graphique suivant :



Gaute Sivertsen a conclu son exposé en précisant que, depuis 1978, les FIPOL avaient versé plus de 775 millions de livres sterling d'indemnisation et étaient intervenus dans plus de 150 événements.

#### **Séance 4 - Évolutions et perspectives en matière de déversements d'hydrocarbures dans la région, Tania Augusto (ExxonMobil)**

L'objectif de cet exposé était de mettre en lumière les activités d'exploration et de production de l'industrie gazière et pétrolière dans le contexte de l'évolution de la préparation et de la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures en Afrique occidentale, centrale et australe. Tania Augusto a commencé par dresser un tableau de l'évolution historique et géographique du secteur, puis a esquissé une vue d'ensemble de l'évolution des risques de déversement d'hydrocarbures et des capacités de lutte dans la région. Elle a fait remarquer que les risques de déversement d'hydrocarbures avaient augmenté de manière générale : bien que leur survenue soit moins probable, leurs conséquences sont devenues plus importantes. Elle a également mis en avant une amélioration générale de la coopération entre gouvernements et industrie concernant la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures. Tania Augusto a ensuite présenté les cadres juridiques régissant la préparation et la lutte aux niveaux international, régional et national. Après avoir présenté les capacités actuelles de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région, Tania Augusto a souligné l'importance de la coopération entre acteurs de l'industrie, entre gouvernements et entre les gouvernements et l'industrie en matière de préparation et de lutte et elle a mentionné le rôle prépondérant joué par le GI WACAF dans la facilitation de cette coopération.

#### **Séance 5 - L'Initiative mondiale, Patricia Charlebois (OMI)**

Patricia Charlebois a retracé l'histoire de l'Initiative mondiale, un partenariat de longue date et couronné de succès entre l'Organisation maritime internationale et l'APIECA. Elle a présenté les trois objectifs de l'Initiative mondiale, à savoir :

- encourager et faciliter le développement et la mise en œuvre des capacités de lutte contre la pollution par les hydrocarbures ;
- soutenir les pays en vue de la ratification des conventions internationales pertinentes et de la mise en œuvre de leurs dispositions ; et
- faciliter la coopération entre l'industrie et les gouvernements en vue de la préparation et de la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures.

Patricia Charlebois a ensuite présenté l'Initiative mondiale dans son ensemble, évoquant ses principaux partenaires, sa gestion et son histoire de 1996 à nos jours. Elle a rapidement présenté les différents programmes relevant de l'Initiative mondiale, et notamment le GI WACAF, l'Initiative mondiale pour l'Asie du Sud-Est, l'Initiative régionale pour la préparation contre les déversements d'hydrocarbures et le Centre régional d'information d'urgence et de formation sur la pollution marine (REMPEITC). Ces programmes sont élaborés en tenant compte des besoins des régions concernées. Enfin, Patricia Charlebois a présenté les différents types d'activités mises en œuvre afin de renforcer la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures dans toutes les régions.

## Séance 6 - Cérémonie d'ouverture

Les autorités togolaises ont souhaité la bienvenue à tous les participants à l'événement. Wadoufei Babale, Secrétaire général du Ministère de l'économie maritime et de la protection côtière, a prononcé un discours de bienvenue, suivi des discours liminaires de Andrew Tucker, Président industrie du GI WACAF, et de Patricia Charlebois, Présidente OMI du GI WACAF. Gbalgueboa Kangbeni, Ministre de l'économie maritime et de la protection côtière, a prononcé un discours d'ouverture afin de marquer le lancement officiel de la Conférence. Des performances culturelles organisées par les autorités togolaises, dont des danses traditionnelles et une performance de spoken-word, ont ponctué les prises de parole. Tous les discours sont reproduits à l'Annexe 4 - Discours d'ouverture.

## Deuxième journée

La deuxième journée était consacrée à la planification nationale d'urgence contre les déversements d'hydrocarbures. Pendant la matinée, des exposés ont permis d'en apprendre davantage sur la planification d'urgence aux niveaux national et local, sur les niveaux de lutte à l'échelle nationale et sur les éléments essentiels à prendre en considération dans le cadre d'une politique d'utilisation des dispersants, puis des groupes de travail ont permis aux participants de discuter de l'évaluation des risques. L'après-midi, tous les participants ont travaillé sur un exercice pratique scénarisé.

## Séance 7 - Partage de connaissances et d'expériences

- **Plans nationaux et locaux, Peter Taylor (OSPRI)**

Au cours de cet exposé, Peter Taylor a abordé la nécessité fondamentale d'un système national pour la rapidité et l'efficacité de la lutte contre les événements de pollution par hydrocarbures. L'article 6 de la Convention OPRC définit les composantes essentielles d'un tel système, que Peter Taylor a présentées et rapidement décrites. La priorité doit être mise sur les fondements juridiques à travers la transposition de la Convention dans le droit interne, suivie de la désignation d'une autorité nationale compétente, de points de contact opérationnels nationaux et d'une autorité habilitée à demander une assistance au nom de l'État. La désignation de ces autorités fait partie d'un processus plus large d'identification des rôles et des responsabilités au sein du gouvernement et parmi les autres parties prenantes, qui doivent collaborer en cas d'incident. Il a été suggéré que la mise en place d'un système de gestion de crise, qui intègre le signalement des déversements d'hydrocarbures et leur évaluation, les politiques de lutte, les systèmes de communication et les procédures opérationnelles, représentait la part la plus conséquente des travaux, puisqu'elle rendait nécessaire la collaboration des différentes autorités. Ces procédures devraient également s'étendre à l'intégration de mécanismes de soutien multilatéraux. Les procédures financières constituent un élément important et doivent tenir compte des mécanismes et orientations pertinents en matière de demandes d'indemnisation. Toutes ces composantes sont rassemblées dans le Plan national d'intervention d'urgence (PNIU),



un outil dynamique qui évolue en fonction des programmes de formation et d'exercices. Peter Taylor a ensuite présenté dans les grandes lignes le contenu d'un PNIU et rappelé qu'il existait des orientations relatives à la mise en œuvre de la Convention OPRC et à l'élaboration d'un système national de lutte.

Peter Taylor a rappelé à quel point il était important de veiller à ce que la dimension locale soit prise en considération dans le cadre du système national. Il a également insisté sur le rôle fondamental joué par les administrations locales et sur la nécessité d'interagir avec les communautés. L'OMI prévoit de publier des lignes directrices relatives à la rédaction de plans d'urgences locaux afin d'aider les pays à cet égard. Le capitaine Sougoufara a alors pris la parole pour compléter l'exposé avec un aperçu du processus d'élaboration, par le Sénégal, de plans locaux centrés sur des autorités à terre, qui jouent un rôle de premier plan en cas de déversement d'hydrocarbures sur les littoraux. Ces plans locaux sont alignés avec le cadre général du PNIU et le rôle principal joué par l'HASSMAR pour la lutte en mer. Ils permettent une coordination sans heurt ainsi qu'un accès aux ressources nationales et internationales en appui de la lutte locale initiale, le cas échéant. L'HASSMAR a organisé les premiers tests du système d'intervention à terre au moyen de formations, d'opération de sensibilisation et d'exercices.

- **Définition des niveaux de lutte nationaux, [Franck Laruelle \(ITOPF\)](#)**

Franck Laruelle (ITOPF) a donné un exposé sur la définition des niveaux de lutte nationaux. Il a souligné les objectifs de la préparation et de la lutte en niveaux, qui permettent d'établir un cadre robuste afin d'évaluer la gravité d'un déversement, de faciliter la communication avec toutes les administrations concernées et de déterminer le niveau de mobilisation requis pour lutter contre l'événement. Il a décrit l'évolution dans le temps du concept de lutte par niveaux : le modèle d'origine, principalement fondé sur l'échelle du déversement, a ensuite été remplacé par un modèle concentrique, tandis que les modèles les plus récents reposent sur un cercle segmenté et définissent quinze catégories de stratégies et de capacités. Enfin, il a relevé qu'il fallait prendre en considération des facteurs tels que les structures administratives existantes en matière d'intervention d'urgence de tout type, ainsi que l'organisation des territoires et des juridictions.

- **Éléments essentiels d'une politique d'utilisation des dispersants, [Natalie Beau Monvoisin \(Cedre\)](#)**

Natalie Beau Monvoisin a présenté la dispersion, l'une des stratégies de lutte en haute mer à envisager dans les heures qui suivent un déversement d'hydrocarbures. Bien que cette stratégie ait des effets potentiels à prendre en considération en amont, elle permet d'atténuer les effets néfastes de la pollution par hydrocarbures sur les littoraux en réduisant le volume de déchets à gérer.

Afin de faciliter la prise de décision en ce qui concerne la mise en œuvre de cette stratégie, il est essentiel de mettre en place une réglementation nationale. Compte tenu de la souveraineté de chaque État sur ses eaux, cette politique doit être établie par les autorités nationales, voire régionales, en collaboration avec les représentants de l'industrie et les parties prenantes concernées, en analysant les risques, en définissant les difficultés

écologiques, géomorphologiques et socioéconomiques, et en mobilisant et mettant en place les ressources à déployer.

Au cours de cet exposé, Natalie Beau Monvoisin a expliqué quels étaient les éléments essentiels pour mettre en place, sur le plan réglementaire, une politique nationale d'utilisation des dispersants rationnelle :

- un inventaire aussi complet que possible des polluants potentiels, de leurs caractéristiques physicochimiques et de l'évolution de leur comportement lorsqu'ils sont relâchés dans l'environnement ;
- une liste des produits dispersants autorisés, fondée sur des protocoles de tests à établir concernant leur efficacité, leur biodégradabilité et leur écotoxicité ou sur les listes existantes dressées dans d'autres pays ;
- une définition claire des zones maritimes, définies en fonction de leur profondeur et de la distance minimale de la côte à partir de laquelle l'utilisation de dispersants sera autorisée, ainsi que des zones particulièrement sensibles dans lesquelles cette utilisation devrait être interdite ;
- une liste des ressources humaines et matérielles disponibles ou qui peuvent être mobilisées pour effectuer ces opérations ; et
- une procédure de prise de décision qui indique quels acteurs prennent les décisions et quelles entités essentielles doivent être alertées, informées ou consultées.

Ce n'est qu'en définissant ces paramètres à l'avance qu'il sera possible de mettre en place une politique nationale et, surtout, d'anticiper l'utilisation des dispersants dans les eaux territoriales et la zone économique exclusive du pays.

Compte tenu de ces observations et du caractère parfois très restreint de la fenêtre d'opportunité, il semble essentiel de disposer de procédures de prise de décision efficaces, fiables et rapides. Pour que cette stratégie devienne réalité, une réglementation nationale ou même régionale doit être établie en s'appuyant sur des lignes directrices, les meilleures pratiques et les retours d'expérience. L'introduction d'autorisations préalables de recours à cette stratégie, accordées sur la base de critères prédéfinis, reste l'un des éléments essentiels de son succès.

### **Séance 8 - Groupes de travail sur l'évaluation des risques**

Exposé (20 minutes) suivi d'exercices et de discussions.

Les mêmes éléments ont été présentés à tous les participants pour servir de base aux discussions sur l'évaluation des risques. L'exposé de départ a permis de revenir sur la procédure d'évaluation des risques en contexte et d'en définir les facteurs pertinents. Les objectifs de cette séance de travail en groupe étaient les suivants : recenser et examiner les défis auxquels sont confrontés les pays en matière d'évaluation des risques, rendre compte des expériences partagées et dégager des recommandations d'amélioration de la procédure d'évaluation des risques.

L'exposé a permis de rappeler les différentes étapes de la procédure d'évaluation des risques : recensement des sources et des dangers (avec des exemples de registre et de notation des probabilités) ; détermination et évaluation des incidences possibles (avec des exemples d'évaluation de l'échelle des incidences) ; définition de différents scénarios et modalités d'élaboration (modèles de trajectoires informatiques) ; et, enfin, élaboration d'un plan de lutte en fonction d'une évaluation des risques réaliste. La conclusion de l'exposé a souligné le rôle des opérateurs et des entités privées dans l'évaluation des risques, notamment les opérateurs de terminaux, les installations de stockage à terre et les entités impliquées dans l'exploration ou la production pétrolière et gazière, qui devraient mener leur propre évaluation des risques en lien avec leurs activités.

Les questions suivantes ont été proposées afin d'encourager les discussions :

- Quelles difficultés rencontrez-vous en matière d'identification des dangers ou de potentielles sources de déversements ?
- Avez-vous désigné une personne ou une équipe responsable de l'évaluation des risques ?
- Votre procédure d'évaluation des risques prend-elle en considération les incidents précédents ?
- Dans quelle mesure votre procédure d'évaluation des risques prend-elle en compte les vulnérabilités socioéconomiques et environnementales spécifiques ?
- Comment recueillez-vous et gérez-vous les informations relatives aux vulnérabilités socioéconomiques et environnementales ?
- Existe-t-il des ressources régionales ou nationales de signalement qui vous aident à assurer un suivi des incidents qui se sont produits ou ont failli se produire ?
- Quel type d'appui le GI WACAF peut-il apporter pour aider davantage les pays à améliorer leur procédure d'évaluation des risques au cours du prochain exercice biennal ?

Les principales conclusions des échanges sur l'évaluation des risques figurent à l'

Annexe 6 - Conclusions des groupes de travail.

## **Séance 9 - Mise en situation, jeu scénarisé - Premier jour de l'incident : vue opérationnelle commune**

### Exercice de groupe

#### **Vue d'ensemble**

Au cours de cet exercice, les participants ont été répartis en groupes mixtes (représentants de l'industrie et des gouvernements), chaque groupe jouant le rôle d'une équipe de gestion de crise faisant face à un déversement issu d'un navire-citerne, pour atteindre les objectifs suivants :

- Partager tous ensemble la même compréhension de la situation et de ses évolutions possibles.

- Des fiches d'informations et des formulaires à remplir ont été distribués, et les participants devaient produire des cartes tactiques.
- Élaborer un ensemble de tactiques en suivant une procédure logique en plusieurs étapes : situation - évolutions possibles - incidences possibles - objectifs - stratégie - tactiques.
  - Stratégie : simple déclaration reprenant le plan d'action proposé pour accomplir l'objectif et limiter les effets du déversement, en tenant compte des évolutions possibles de la situation.
  - Tactiques : plan d'action détaillé visant à mettre en œuvre la stratégie (qui doit faire quoi, où, quand, comment, avec quel équipement ?), résumé au moyen de formulaires et de cartes.

Les membres des groupes ont travaillé sur différents thèmes, guidés par un commandant de crise désigné pour chaque groupe et appuyés par les facilitateurs.

La première journée de l'exercice était consacrée à la définition d'une stratégie en mer et à terre et de tactiques pour la lutte en mer. L'exercice était organisé en quatre phases :

- 1) explications générales à destination de tous les participants
- 2) ateliers (en parallèle, avec la participation de membres de chaque groupe)
- 3) travail en groupe afin de consolider la stratégie et les tactiques
- 4) conclusion rapide

### Scénario

- Grand déversement de pétrole brut persistant en mer (10 000 tonnes ou plus) depuis un navire-citerne.
- Le gouvernement est responsable de la lutte globale.
- Zone choisie : zone Soyo-Ambriz pour avoir un littoral représentatif des côtes d'Afrique occidentale (plages de sable, embouchure de fleuve, mangroves).
  - Cartes inspirées des cartes de sensibilité de l'Angola, avec quelques modifications, notamment de noms.
- Calendrier
  - Deuxième jour de la Conférence (matin) : l'événement a lieu, les hydrocarbures se déversent en mer et dérivent vers la côte.
  - Troisième jour de la Conférence : jour +1 (ou plus) de l'incident, les hydrocarbures sont toujours présents en mer et sur le littoral.

La situation initiale a été exposée à tous les participants au cours de la présentation générale en début d'après-midi (séance plénière).

### Ateliers

Les participants ont ensuite suivi des ateliers spécifiques afin de recueillir ensemble les informations pertinentes pour la définition de la stratégie en mer et à terre et l'élaboration des tactiques de lutte en mer. Les ateliers organisés étaient les suivants :

### **Atelier 1 – État d’avancement de l’événement, surveillance aérienne, prévisions**

#### **Objectifs**

- Bonne compréhension de l’état d’avancement du déversement et des prévisions de dérive et de comportement à 48 heures.
- Méthode de prédiction de la dérive pendant les 3 à 5 jours suivants et identification des littoraux à risque et des risques transfrontières.
- Affichage des informations sur le tableau de suivi de l’événement.

### **Atelier 2 - Lutte en mer**

#### **Objectifs**

- Compréhension des étapes logiques de définition d’une stratégie et de planification des tactiques.
- Planification de la stratégie et des tactiques pour les premiers jours et représentation graphique des tactiques.
- Note : besoin d’échanger avec l’équipe « surveillance aérienne » pour obtenir les prévisions de dérive à trois ou quatre jours.

### **Atelier 3 - Priorités de protection**

#### **Objectifs**

- Compréhension des vulnérabilités et des cartes de sensibilité.
- Compréhension de la procédure de recensement, de localisation et de priorisation des ressources vulnérables.
- Premier choix d’éléments vulnérables à protéger en priorité :
  - emplacement de ces éléments sur la carte ;
  - degré de priorité (haute/moyenne/ basse) ;
  - proposition de stratégie de protection.

### **Atelier 4 - Nettoyage du littoral**

#### **Objectifs**

- Identification du littoral à risque.
- Identification des types de littoraux à risque et des techniques de nettoyage potentielles.
- Compréhension des principales étapes et des difficultés du plan de nettoyage du littoral.

### **Atelier 5 - Gestion de la faune**

#### **Objectifs**

- Identification des zones littorales à risque et des espèces à risque.
- Compréhension des options possibles pour la gestion de la faune mazoutée.
- Compréhension des principales étapes de planification de la gestion de la faune mazoutée.

### **Atelier 6 - Gestion de crise**

### Objectifs

- Compréhension du rôle de guide du commandant de crise au sein du groupe, étapes logiques de la planification de la lutte.
- Compréhension des résultats attendus, à afficher sur le tableau de suivi de l'événement.

Cette première partie de l'activité s'est conclue par un compte-rendu rapide des conclusions des différents groupes.

## Troisième journée

La troisième journée de l'événement était consacrée aux discussions sur la coopération transfrontalière, que les participants avaient désignée comme étant une priorité. Cette journée était organisée suivant le même format que la deuxième. Les orateurs ont présenté des exposés sur la coopération transfrontalière et les accords sous-régionaux, sur les domaines à prendre en considération au moment de formuler une demande d'assistance et sur les résultats de l'atelier sous-régional sur les politiques d'utilisation des dispersants organisé par le GI WACAF en collaboration avec l'Afrique du Sud, l'Angola et la Namibie. Les questions transfrontalières ont été abordées concernant l'utilisation de produits dispersants. Des groupes de travail ont ensuite discuté de la planification d'exercices nationaux, puis ont réalisé une activité pratique fondée sur le même scénario que la journée précédente.

### Séance 10 - Partage de connaissances et d'expériences

- **Avenir de la coopération transfrontalière, accords sous-régionaux**, [Lindsay Page-Jones \(Astan\)](#)

La coopération transfrontalière et les accords d'assistance sont des compléments essentiels aux systèmes nationaux de lutte contre les déversements. Ils fournissent aux pays des mécanismes approuvés d'alerte, d'information mutuelle, de demande et de fourniture d'assistance (personnel, ressources de lutte, appui logistique, expertise, etc.), de gestion des opérations transfrontalières, de prise en considération des besoins de l'industrie pétrolière dans la zone et, surtout, de préparation, d'échanges et de rencontres par temps calme. De nombreuses situations en Afrique occidentale, centrale et australe (en mer et sur terre, dans les rivières et les lacs de certains pays) nécessitent de tels accords. Leur portée géographique et technique et leurs objectifs doivent être définis avec soin de manière à tenir compte des besoins et à pouvoir s'appuyer sur les cadres réglementaires pertinents. Ces accords peuvent prendre différentes formes (contraignants ou non contraignants), mais il est recommandé qu'ils soient soutenus si possible par des systèmes d'alerte et de lutte existants et que leurs qualités opérationnelles fassent l'objet de tests et d'améliorations au moyen d'exercices réguliers. Dans tous les cas, un système national de lutte contre les déversements d'hydrocarbures robuste reste un prérequis essentiel à l'élaboration de tels accords.

- **Questions à prendre en considération au moment de formuler une demande d'assistance, Chiara Della Mea (OMI)**

Au cours de cet exposé, Chiara Della Mea s'est concentrée sur les dispositions clés de la Convention OPRC de 1990 en matière de coopération internationale et de propositions d'assistance internationale à la suite d'une pollution par hydrocarbures ou par substances nocives et potentiellement dangereuses. Elle a notamment décrit les principaux aspects des demandes et propositions d'assistance internationale, qui devraient être établis et convenus avant tout déversement afin d'éviter des obstacles courants et de rendre l'assistance plus efficace. Elle a insisté sur l'importance de l'assistance internationale en cas de déversement majeur, en fournissant des exemples de cas réels, a souligné les dispositions établies dans les documents d'orientation existants de l'OMI et a formulé des recommandations de meilleures pratiques.

- **Résultats de l'atelier sous-régional sur les politiques d'utilisation des dispersants, Rim Al Amir (GI WACAF)**

Rim Al Amir a commencé par recontextualiser les progrès accomplis au niveau national par les pays ayant participé à l'atelier sous-régional (Afrique du Sud, Angola et Namibie) concernant la rédaction de politiques d'utilisation des dispersants efficaces. Cet atelier avait pour objectif d'harmoniser la conception qu'avait chaque pays de l'utilisation des dispersants et de la réglementation connexe, de faciliter les échanges sur les politiques nationales d'utilisation des dispersants de chaque pays et d'évaluer les besoins et les priorités des pays en matière d'utilisation des dispersants comme stratégie de lutte. Rim Al Amir a présenté les recommandations partagées avec les pays concernés au sujet de la coopération transfrontalière au cours d'incidents potentiels nécessitant l'usage de dispersants chimiques, ainsi que des recommandations relatives à la réglementation nationale en la matière. Les retours positifs des participants ont montré que l'atelier leur avait permis de prendre le temps de se plonger réellement dans leurs politiques d'utilisation des dispersants respectives afin d'en recenser les lacunes, un temps dont ils ne disposent pas toujours.

## **Séance 11 - Groupes de travail sur la planification et la gestion d'exercices nationaux**

Exposé (20 minutes) suivi de discussions.

Les mêmes éléments ont été présentés à tous les participants pour servir de base aux discussions sur la planification et la gestion d'exercices nationaux. L'exposé introductif a présenté les raisons pour lesquelles les exercices devaient être organisés, les instruments et lignes directrices existants en matière de planification des exercices, ainsi que les responsabilités des autorités nationales. Les différents types d'exercices (à différentes échelles, remplissant différents objectifs...) et leur fréquence possible (hebdomadaire, mensuel, annuel...) ont été abordés, ainsi que les difficultés et les potentiels participants ciblés. Dans le contexte de l'Afrique occidentale, centrale et australe, les différentes formes d'États et d'organisation administrative des territoires, les variations géographiques et d'autres facteurs importants ont été passés en revue.

Les questions suivantes ont été posées aux participants afin de les guider dans la planification d'exercices :

- Existe-t-il un programme d'exercice annuel intégré au plan national de renforcement des capacités ?
- Quelle est l'autorité compétente ? Des fonds sont-ils alloués à cet effet ? Une autorisation est-elle nécessaire ?
- Existe-t-il une interface avec d'autres systèmes nationaux d'urgence ? Existe-t-il un programme d'exercice ?
- Quelles sont les parties prenantes concernées ?
- Existe-t-il une procédure d'amélioration continue permettant d'évaluer les exercices et d'obtenir des retours d'information afin d'améliorer les exercices futurs ?

Les principaux résultats de ces discussions sur la planification et la gestion des exercices sont disponibles à l'Annexe 6 - Conclusions des groupes de travail.

## **Séance 12 - Jeu de mise en situation, deuxième jour de l'événement : planification de l'intervention à terre**

### Exercice de groupe

#### **Vue d'ensemble**

La deuxième journée de l'exercice était consacrée à l'élaboration de tactiques à terre au niveau provincial, dans une zone plus restreinte. Le scénario de cet exercice correspondait au jour suivant de l'incident géré la veille ; les hydrocarbures étaient encore présents en mer et sur le littoral.

L'exercice était organisé en trois étapes :

- 1) explications générales à destination de tous les participants
- 2) travaux de groupe sur des sujets spécifiques afin de consolider les tactiques (mêmes groupes que le jour précédent)
- 3) conclusion rapide

L'exercice visait à aider les participants à mieux comprendre la situation d'urgence sur le littoral ainsi que l'environnement local, puis de leur faire définir une stratégie d'intervention à terre (priorités et techniques) ainsi qu'un plan d'action pour l'intervention à terre. Ce plan d'action comprenait les éléments suivants :

- emplacement des zones d'intervention et progrès accomplis ;
- emplacement du personnel responsable de la lutte et des équipements de protection individuelle ;
- emplacement des équipements de lutte ;
- emplacement des sites et de l'équipement de stockage des déchets ;
- emplacement des sites de gestion ;
- emplacement des installations de soutien ;





## Quatrième journée

La dernière journée de l'événement est généralement consacrée à des réunions en face-à-face avec les points focaux et, en parallèle, à une séance de retours de l'industrie. Le GI WACAF a donc discuté de la marche à suivre avec les 20 pays représentés, en s'appuyant sur les profils pays à jour et sur les plans d'action nationaux. Ce temps consacré aux échanges de vues entre les facilitateurs du GI WACAF et les représentants nationaux ainsi que les représentants de l'industrie constitue un élément central des Conférences régionales du GI WACAF. En s'appuyant sur les résultats de ces discussions, le Projet GI WACAF établit le plan et les priorités du Projet pour l'exercice à venir, qui tient compte des spécificités nationales, des demandes et exigences formulées au cours de la Conférence et des retours des parties prenantes issues de l'industrie. Ces discussions ont été suivies de la cérémonie de clôture.

### Séance 13A - Pour les représentants nationaux :

Les réunions en face-à-face entre le secrétariat du GI WACAF et les points focaux ont permis aux pays de communiquer au GI WACAF leurs priorités en vue de renforcer la préparation et la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures au niveau national. Ces priorités peuvent inclure une assistance au niveau de la législation et du cadre institutionnel, des politiques et processus ou encore des outils de mise en œuvre. Conjointement avec les priorités du GI WACAF, les priorités des pays partenaires constitueront le plan de travail du prochain cycle du Projet.

Les grandes priorités définies au cours de ces discussions comprennent :

- la planification nationale d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures ;
- la réglementation en matière d'utilisation des dispersants ;
- les formations 1, 2 et 3 de l'OMI ;
- le cadre juridique ; et
- les politiques de gestion de la faune mazoutée.

### Session 13B - Pour les représentants de l'industrie :

En parallèle, les représentants de l'industrie pétrolière se sont rassemblés afin de fournir leurs retours sur le Projet GI WACAF et leurs attentes.

Les acteurs de l'industrie ont souligné que la Conférence régionale du GI WACAF représentait une très bonne occasion de réseauter avec les autorités et de se tenir au courant de l'évolution de la réglementation et de ce qu'il était possible de faire pour soutenir et encourager les pays.

Les principaux éléments qui se sont dégagés de ces retours sont les suivants :

- la nécessité de rencontres plus fréquentes entre l'industrie et les autorités, à l'initiative des opérateurs pétroliers et gaziers ;

- la nécessité d'organiser davantage d'exercices conjoints gouvernement/industrie, avec une plus grande diversité d'échelles : les exercices sur table ou scénarisés à petite échelle, qui permettent de se concentrer sur des sujets spécifiques, peuvent avoir tout autant d'intérêt, sinon davantage, que les exercices à grande échelle, au cours desquels les participants ne bénéficient pas toujours d'une vue d'ensemble de la situation ; en outre, le coût moindre des exercices à petite échelle peut faciliter leur régularité et octroyer des avantages plus durables ; des exercices au cours desquels les rôles sont échangés ont également été suggérés : les autorités y joueraient le rôle des acteurs de l'industrie pétrolière et gazière, tandis que les représentants de l'industrie joueraient le rôle des autorités, afin que les participants comprennent les contraintes, les risques et les possibilités d'agir de chaque partie ;
- afin d'élargir la portée du GI WACAF, les sièges des opérateurs pétroliers et gaziers pourraient diffuser les informations transmises par le GI WACAF aux points focaux de leurs filiales, afin que ceux-ci participent aux rencontres de réseautage et aux événements de l'industrie organisés par le GI WACAF ; bien que cette suggestion s'appuie sur l'engagement des opérateurs à partager leurs retours sur expérience, elle pourrait permettre de mettre à contribution la nouvelle téléconférence de mobilisation de l'industrie ; ce type de collaboration peut toutefois se heurter à des problèmes de censure ou de confidentialité.

Au cours de cette séance de retours, les acteurs de l'industrie ont également défini les besoins et les difficultés que le GI WACAF devrait aborder au cours de l'exercice triennal à venir :

- promouvoir les exercices nationaux et transfrontières et les essais de PNIU ;
- promouvoir la mise en place de politiques d'utilisation des dispersants claires et la mise à jour des cartes de sensibilités du littoral ;
- promouvoir les ateliers d'assistance de niveau 3 ; et
- promouvoir et renforcer la mutualisation des équipements entre opérateurs pétroliers et gaziers.

#### **Séance 14 - Temps forts de la Conférence et recommandations pour le prochain cycle, Anaïs Guillou (GI WACAF)**

Après avoir remercié tous les participants de leur présence et de leur engagement, Anaïs Guillou a fait état des retours reçus au cours de l'événement et leur importance pour l'évolution du Projet.

Elle a souligné que le Projet continuait de s'adapter aux besoins changeants des pays en se concentrant sur des thèmes précis, notamment en organisant des activités sur des sujets techniques, comme l'utilisation des dispersants, l'établissement de cartes de sensibilité du littoral, la facilitation de l'organisation d'exercices (parfois conjointement avec l'industrie pétrolière) et les activités transfrontalières et sous-régionales. C'est pourquoi le GI WACAF est en constante évolution.

Anaïs Guillou a présenté les conclusions relatives à plusieurs besoins d'appui technique mis en avant au cours de l'événement :

- assistance concernant l'amélioration du système national de lutte et, par conséquent, la mise à jour du Plan national ;
- élaboration de lignes directrices, de guides pratiques et de listes de contrôle à cette fin ; et
- renforcement de la coopération entre le gouvernement et l'industrie au sein des pays et entre pays voisins.

Après avoir rappelé à tous les pays présents d'envoyer leurs profils pays et plans d'action à jour, Anaïs Guillou a remercié toutes les parties prenantes impliquées dans le Projet GI WACAF et dans l'organisation de cette Conférence.

### Cérémonie de clôture :

Andrew Tucker, Président (industrie) du GI WACAF et Chiara Della Mea, représentante de l'OMI, ont prononcé des discours de clôture, suivis par Wadoufei Babale, représentant des autorités togolaises. Tous les discours sont reproduits à l'Annexe 5 - Discours de clôture.

## 7 Recommandations

Les recommandations formulées sur la base des travaux des groupes de travail et des exercices pratiques de la deuxième journée, qui couvrent les thématiques suivantes, sont résumées dans la présente section :

- 1/ Lignes directrices et outils
- 2/ Renforcement des capacités
- 3/ Communication entre parties prenantes

### Lignes directrices et outils

Les différents groupes ont exprimé un besoin commun de lignes directrices et d'outils élaborés spécifiquement pour l'Afrique occidentale, centrale et australe afin de guider les pays dans la gestion et l'amélioration de leurs systèmes nationaux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

Depuis quelques années, le GI WACAF a commencé à mettre au point des outils, comme des modèles de PNIU ou de politique d'utilisation des dispersants, et des documents d'orientation pour leur mise au point, ou encore des matrices d'évaluation des PNIU et des politiques d'utilisation des dispersants.

L'élaboration de lignes directrices et d'outils pratiques, spécifiques à l'Afrique occidentale, centrale et australe et conçus pour aider les pays à élaborer et à gérer des exercices à différentes échelles, fera partie du plan d'action pour l'exercice triennal 2025-2027.

### Renforcement des capacités

Les participants à la Conférence ont pris note de l'appui et de l'assistance continus dont les pays avaient besoin afin de développer les capacités et les connaissances nécessaires à l'établissement de systèmes nationaux de lutte efficaces. Conformément à l'approche triple élaborée par le Projet GI WACAF, qui forme la base d'un système de préparation et de lutte efficace, les recommandations générales ont été regroupées en trois grandes catégories détaillées ci-après : législation et cadre réglementaire ; mise en œuvre du cadre juridique ; et aspects transversaux.

#### Étape 1 : législation et cadre réglementaire

Le cadre réglementaire est la base d'un système national de préparation et de lutte efficace. Les pays ont exprimé les besoins suivants :

- un effort continu d'assistance pour la transposition des conventions internationales dans la législation nationale ;
- des formations sur la gestion et l'administration des demandes d'indemnisation liées aux dommages dus à la pollution ; et

- une assistance dans l'élaboration d'accords et de plans bilatéraux et sous-régionaux relatifs à la préparation et à la lutte en matière de déversement d'hydrocarbures.

## Étape 2 : mise en œuvre du cadre juridique

Les politiques et processus de mise en œuvre du cadre législatif (par exemple, plan national d'intervention d'urgence, politique d'utilisation des dispersants, politique de gestion des déchets, plans de nettoyage du littoral, cartes, système de gestion des incidents, etc.) sont toutes des composantes essentielles d'un système national efficace, et les pays ont demandé :

- un effort d'assistance continu pour l'élaboration de PNIU et de politiques, leur mise en œuvre et leur transposition dans la réglementation nationale ; et
- une assistance en matière d'élaboration de modes opératoires normalisés.

Des systèmes opérationnels et des ressources de gestion de crise et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures conformes aux politiques nationales et au cadre juridique sont essentiels pour lutter efficacement contre les déversements d'hydrocarbures. Les recommandations suivantes relèvent de cette question :

- promouvoir l'élaboration d'exercices à petite échelle, consacrés à des segments spécifiques de la planification nationale en cas de déversement d'hydrocarbures, afin de permettre aux participants d'obtenir une vision d'ensemble des résultats des exercices, renforçant ainsi les capacités dans toute la région ;
- appuyer les pays dans la mise en œuvre régulière d'exercices nationaux ; et
- appuyer les pays dans la mise en œuvre d'exercices transfrontaliers.

## Étape 3 : assistance au renforcement d'aspects transversaux

Encourager la coopération transfrontalière et l'élaboration de procédures visant à faciliter l'assistance internationale pourrait considérablement améliorer l'efficacité de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Dans ce contexte, la Conférence a recensé les domaines d'intérêts suivants pouvant être explorés plus avant :

- assistance pour la mise en place de mémorandums d'entente entre des entités gouvernementales et le secteur privé afin de faciliter la mobilisation des ressources en cas de besoin ;
- assistance pour l'élaboration d'accords transfrontaliers ou sous-régionaux sur des sujets spécifiques.

## Communication entre parties prenantes

Le Projet GI WACAF œuvre dans l'esprit de la Convention OPRC de 1990 de l'OMI, qui promeut la coopération entre l'industrie et les gouvernements et les encourage à collaborer afin de traiter les éléments centraux d'une préparation et d'une lutte efficaces en matière de déversement d'hydrocarbures. Au cours de la Conférence régionale, les participants ont renouvelé leur vœu de voir le GI WACAF continuer à assurer les fonctions suivantes :

- faciliter la communication entre les entités ;

- former une instance au sein de laquelle les points focaux nationaux peuvent promouvoir le partage d'expériences et l'apprentissage ;
- renforcer le partage d'expériences et l'apprentissage entre les représentants de l'industrie basés dans la région, notamment au moyen des appels à mobilisation de l'industrie ;
- faciliter les rencontres entre l'industrie et les autorités ; et
- encourager davantage d'exercices conjoints gouvernement/industrie.

## 8 Conclusions

Après un exercice biennal productif, au cours duquel le Projet GI WACAF a évolué de concert avec ses pays partenaires afin d'offrir une assistance sur mesure dont les effets se font sentir à long terme, la Conférence a révélé un véritable enthousiasme de la part des délégués pour le renforcement des capacités au sein de leurs pays, et leur souhait de voir le GI WACAF continuer à créer des canaux de coopération et des plateformes permettant de renforcer la communication productive entre toutes les parties prenantes concernées.

Les représentants ont spécifiquement appelé de leurs vœux les actions suivantes :

- l'élaboration de lignes directrices et d'outils élaborés spécifiquement pour l'Afrique occidentale, centrale et australe afin de guider les pays dans la gestion et l'amélioration de leurs systèmes nationaux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures ;
- le renforcement des capacités au moyen de lignes directrices et d'outils pouvant servir de documents d'orientation pour l'élaboration, le renforcement et la mise à l'épreuve de leurs systèmes de planification nationale d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures ;
- le renforcement de la communication entre parties prenantes au moyen de canaux et de plateformes de communication dédiées.

Les groupes de travail s'étant spécifiquement concentrés sur l'évaluation des risques et la planification et la gestion d'exercices nationaux, les conclusions des échanges en la matière ont été particulièrement précieuses et ont souligné la nécessité de lignes directrices relatives à plusieurs aspects de la préparation et de la lutte. Ces lignes directrices viendront compléter la boîte à outils du GI WACAF à l'avenir.

Il a été convenu que la Conférence avait encore une fois constitué une excellente occasion de revenir sur les succès passés et de proposer des améliorations et évolutions pour l'avenir. Cet événement s'est aussi révélé être une excellente plateforme d'échange et de diffusion des connaissances visant à renforcer les capacités de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en Afrique occidentale, centrale et australe. Si les participants se sont félicités des résultats obtenus, ils restent conscients des travaux qui les attendent. Les discussions et échanges productifs ont permis de donner une direction au Projet afin de veiller à ce qu'il continue à exécuter son mandat.

Ces retours positifs reflètent également les résultats des questionnaires d'évaluation. Plus de 96 % des représentants estimaient que les objectifs de la Conférence avaient été atteints et 96 % ont répondu qu'ils allaient probablement se servir à l'avenir des renseignements obtenus. Par ailleurs, 89 % des répondants ont souligné qu'ils auraient l'occasion de transmettre à leurs collègues les connaissances acquises au cours de cet événement.



## 9 Annexes

### Annexe 1 - Programme

#### PREMIÈRE JOURNÉE, 25 novembre 2024 : Temps forts de 2023/2024, cérémonie d'ouverture

- 8h15 – 9h30 Inscription
- 9h30 – 9h45 Courte introduction
- 9h45 – 10h15 Le GI WACAF, [Anaïs Guillou \(GI WACAF\)](#)
- 10h15 – 11h15 Temps forts de l'exercice biennal et bilan des points focaux nationaux
- Namibie, coopération entre industrie et gouvernement, [Shapua Kalomo](#)
  - Gambie, Planification nationale d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures, [Wandifa Saidyleigh](#)
  - Togo, mise en œuvre effective des conventions de l'OMI, [Kpatcha Mawaïboyodou Gnama](#)
- 11h15 – 11h45 Pause café
- 11h45 - 12h30 Temps forts de l'exercice biennal et bilan des points focaux nationaux
- Nigéria, Plan d'intervention d'urgence relatif à la faune mazoutée, [Mohammed Gumsuri](#)
  - Mauritanie, Politique d'utilisation des dispersants, [Mohamed Cherif M'hamed](#)
- Déjeuner
- 12h30 – 14h00 Mécanismes d'indemnisation, [Gaute Sivertsen \(FIPOL\)](#)
- 14h00 – 14h15 Évolutions et perspectives en matière de déversements d'hydrocarbures dans
- 14h15 – 14h45 la région, [Tania Augusto \(ExxonMobil\)](#)
- L'Initiative mondiale, [Patricia Charlebois \(OMI\)](#)
- 14h45 – 15h00 Courte pause
- 15h00 – 15h15
- 15h15 – 16h00 Cérémonie d'ouverture
- Discours de bienvenue, [Wadoufei Babale, Secrétaire général, Ministère de l'économie maritime et de la protection côtière](#)
  - Discours liminaire, [Andrew Tucker, Président \(industrie\) du GI WACAF](#)
  - Discours liminaire, [Patricia Charlebois, Présidente \(OMI\) du GI WACAF](#)
  - Discours d'ouverture, [Gbalgueboa Kangbeni, Ministre de l'économie maritime et de la protection côtière](#)

Des interludes culturels auront lieu entre les discours.

## DEUXIÈME JOURNÉE, 26 novembre 2024 : Planification d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures

- 9h00 – 10h30** **Partage de connaissances et d'expériences**
- Plans nationaux et locaux, [Peter Taylor \(OSPRI\)](#)
  - Définition des niveaux de lutte pour un pays, [Franck Laruelle \(ITOPF\)](#)
  - Éléments essentiels d'une politique d'utilisation des dispersants, [Natalie Monvoisin \(Cedre\)](#)
- 10h30 – 11h00 Pause café
- 11h00 – 12h30** **Groupes de travail**  
Évaluation des risques – Exposé (20 minutes) suivi d'exercices et de discussions
- 12h30 – 13h30 Déjeuner
- 13h30 – 16h30** **Travaux pratiques**  
Vue opérationnelle commune, exercice de groupe scénarisé  
Pausé café comprise
- 16h30 – 17h00** **Discussion et compte-rendu**
- 18h00 Cocktail de bienvenue et célébrations du 10<sup>e</sup> exercice biennal

## TROISIÈME JOURNÉE, 27 novembre 2024 : Coopération transfrontalière

- 9h00 – 10h30** **Partage de connaissances et d'expériences**
- Avenir de la coopération transfrontalière, accords sous-régionaux, [Lindsay Page-Jones \(Astan\)](#)
  - Questions à prendre en considération au moment de formuler une demande d'assistance, [Chiara Della Mea \(OMI\)](#)
  - Résultats de l'atelier sous-régional sur les politiques d'utilisation des dispersants, [Rim Al Amir \(G WACAF\)](#)
- 10h30 – 11h00 Pause café
- 11h00 – 12h30** **Groupes de travail**  
Comment planifier et gérer des exercices nationaux ? – Exposé (20 minutes) suivi de discussions
- 12h30 – 13h30 Déjeuner
- 13h30 – 16h00** **Travaux pratiques**  
Planification de l'intervention à terre, exercice de groupe scénarisé  
Pausé café comprise
- 16h00 – 16h30** **Discussion et compte-rendu**

## QUATRIÈME JOURNÉE, 28 novembre 2024 : Prochain exercice biennal

9h00 – 9h30	<b>Introduction (séance plénière)</b>
9h30 – 12h30	<b>Pour les représentants nationaux :</b> Réunions en face à face avec le secrétariat du GI WACAF et les facilitateurs <b>Pour les représentants de l'industrie :</b> Retours sur le GI WACAF et attentes
12h30 – 13h30	Déjeuner
13h30 – 14h00	<b>Temps forts de la Conférence et recommandations pour le prochain cycle, <a href="#">Anaïs Guillou (GI WACAF)</a></b>
14h – 15h00	<b>Cérémonie de clôture :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Discours de clôture, <a href="#">Andrew Tucker (bp)</a></b></li><li>• <b>Discours de clôture, <a href="#">Chiara Della Mea (OMI)</a></b></li><li>• <b>Discours de clôture, <a href="#">autorités togolaises</a></b></li></ul>

\*\*\*

## Annexe 2 - Conférenciers



AUGUSTO Tania

Conseillère régionale pour la préparation et la lutte en cas d'urgence / Vice-Présidente (industrie) du GI WACAF

ExxonMobil

Tania Augusto travaille pour ExxonMobil depuis 19 ans. Avant de devenir conseillère régionale pour la préparation et la lutte en cas d'urgence, elle a occupé les postes de conseillère environnement et réglementation, de responsable de la sécurité pour la préparation et la lutte en cas d'urgence et de conseillère sénior pour la préparation et la lutte en cas d'urgence. Depuis 2017, elle est membre de l'équipe régionale d'intervention d'urgence pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Tania Augusto a été nommée vice-présidente du GI WACAF en 2023.



CARIGLIA Nicoletta

Spécialiste indépendante,

Marittima Ltd.

Nicoletta Cariglia est spécialisée dans la lutte contre les incidents et la pollution maritimes. Elle dispose d'une expérience en biologie marine et a débuté sa carrière dans le domaine de la conservation des habitats littoraux et la gestion des pêcheries à petite échelle dans des pays tropicaux. Au cours des 12 dernières années, elle a traité plus de 60 incidents dans le monde, par exemple des déversements issus d'installations de manutention d'hydrocarbures à terre, de navires et d'oléoducs, dont plusieurs en Afrique occidentale. Plus récemment, elle a collaboré avec le GI WACAF en fournissant un appui dans les projets de planification d'urgence en matière de pollution.



CHARLEBOIS Patricia

Directrice adjointe,

Division du milieu marin, Organisation maritime internationale (OMI)

Patricia Charlebois est actuellement directrice adjointe de la Division du milieu marin de l'OMI. Au cours de ses 20 années à l'OMI et de ses 25 années au sein du système des

Nations Unies (PNUE, Bureau de la coordination des affaires humanitaires), elle a géré de nombreux incidents et catastrophes internationaux, depuis l'incident du Safer au large des côtes du Yémen jusqu'à la catastrophe nucléaire de Fukushima (2011), en passant par le déversement d'hydrocarbures de la centrale de Jiyeh (Liban, 2006), le tsunami de 2004 dans l'océan Indien, la réponse humanitaire des Nations Unies pendant le conflit en Iraq (2003) et de nombreux autres incidents relatifs à la pollution par les hydrocarbures et les produits chimiques au cours de plus de trois décennies de carrière aux niveaux national et international, puisqu'elle a également occupé plusieurs postes de gestion des situations d'urgence au sein du gouvernement canadien (Transports Canada et Environnement et Changement climatique Canada).

Au titre de ses fonctions actuelles, elle supervise toutes les questions relatives à la préparation et à la lutte en matière de pollution marine par les hydrocarbures ou les produits chimiques et coordonne la mise en œuvre de la coopération technique au titre des conventions de l'OMI relatives à l'environnement. Elle supervise également les questions relatives aux politiques océaniques, notamment les déversements en mer, les frontières au-delà des juridictions nationales et la supervision du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), à Malte.

Patricia Charlebois est titulaire d'une licence en chimie de l'université d'Ottawa (Canada), d'un master en gestion environnementale de l'université Royal Roads de Victoria (Colombie-Britannique, Canada), ainsi que d'un diplôme en commerce et transport maritime de la Lloyd's Maritime Academy.



DELLA MEA Chiara

Cheffe de la section Prévention de la pollution et Intervention

Division du milieu marin, Organisation maritime internationale (OMI)

Chiara Della Mea dirige actuellement la section Prévention de la pollution et Intervention de la Division du milieu marin de l'OMI. Elle a rejoint l'OMI en tant que fonctionnaire technique OPRC-SNPD après avoir travaillé pendant 19 ans au sein des FIPOL, où elle a participé à la gestion de nombreux incidents et catastrophes internationaux, comme le naufrage du Prestige en Espagne et les déversements du Hebei Spirit en République de Corée, ainsi que d'autres incidents relatifs à la pollution dans le monde entier. Elle travaillait auparavant dans la section Protection du milieu marin du Ministère italien de l'environnement, où elle a négocié la mise en œuvre nationale des conventions internationales de protection du milieu marin. Ses fonctions actuelles comprennent la gestion de questions relatives à la préparation et à la lutte en matière de pollution marine par les hydrocarbures ou les produits chimiques et la mise en œuvre de la coopération technique au titre des conventions de l'OMI relatives à l'environnement.

Chiara Della Mea est titulaire d'un master en sciences politiques internationales de l'université de Pise (Italie) et d'un master en gestion marine de l'université Dalhousie de Halifax (Canada).



GNAMA Kpatcha Mawaïboyodou

Administrateur des affaires maritimes,  
conseiller technique auprès du ministre,

Ministère de l'économie maritime et de la  
protection côtière, Togo

C'est en 2002, au cours d'une brève période à la direction générale du Port autonome de Lomé sur des questions de numérisation, que Kpatcha Gnama s'est découvert une passion pour le secteur maritime et a décidé d'y poursuivre sa carrière.

Recruté par l'administration publique togolaise en février 2006 et assigné la même année au département des affaires maritimes, Kpatcha Gnama a occupé divers postes importants au sein de l'administration maritime togolaise, ce qui fait de lui un agent essentiel. Sa rigueur et son dévouement au travail lui ont permis de gravir les échelons de son département. D'abord responsable de l'équipe des évaluations, des contentieux, de la gestion des épaves et de l'immatriculation des navires, il a été promu en 2017 directeur de la division de la sécurité et de la sûreté maritimes et de la protection du milieu marin du département des affaires maritimes. Le 6 janvier 2020, il a été nommé directeur de la division des transports maritimes de ce même département.

Fort de cette expérience multidimensionnelle accumulée au cours de 15 années de bons et loyaux services, il s'est vu confier par les plus hautes autorités la direction par intérim du département des affaires maritimes, qu'il a géré avec professionnalisme et abnégation d'avril à octobre 2021.

En novembre 2021, sa carrière a pris un nouveau tournant décisif lorsqu'il a été nommé conseiller technique auprès du Ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, un poste qui lui a permis de mettre son expérience et son expertise au service du développement du secteur maritime togolais.

Titulaire d'un diplôme en administration des affaires maritimes de l'École d'administration des affaires maritimes de l'École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer, qui est désormais devenue l'École du service public de la mer, une grande école militaire qui fournit une formation initiale aux administrateurs des affaires maritimes, un corps d'officiers de carrière de la marine française administré par le Ministère français de la mer. Né le 26 novembre 1976 à Tchitchao, dans la préfecture de Kozah (Togo), Kpatcha Gnama a réalisé son cursus primaire et secondaire au Togo et au Burkina Faso, où il a poursuivi ses études universitaires. Il a obtenu en 2001 un diplôme d'analyse de programmes de l'Institut

supérieur d'informatique et de gestion de Ouagadougou (Burkina Faso), qui est depuis devenu l'Université Aube Nouvelle.

Kpatcha Gnama a suivi un certain nombre de formations certifiantes, d'ateliers et de stages, notamment :

- formation des formateurs à destination des officiers de sûreté des installations portuaires (2023) ;
- formation régionale en ligne sur la mise en œuvre des mesures de contrôle par l'État du pavillon et par l'État du port (2021) ;
- atelier régional de renforcement des capacités en matière d'atténuation des effets des changements climatiques dans le secteur maritime (2019) ;
- atelier régional sur la mise en œuvre et le respect des dispositions de la Convention MARPOL (2018) ;
- formation sur le renforcement des capacités en vue du contrôle des registres maritimes ;
- formation régionale sur le système d'audit des États membres de l'OMI (2015) ;
- formation régionale sur la sécurité et la sûreté maritimes (2013) ;
- formation sur le renforcement des capacités de direction des dirigeants de l'administration togolaise (2011).

Kpatcha Mawaïboyodou Gnama est marié et père.



GUMSURI Mohammed Suleman

Spécialiste principal en sciences de l'environnement,

Agence nationale de détection et de lutte en cas de déversement d'hydrocarbures (NOSDRA), Nigéria

Mohammed Suleman Gumsuri travaille auprès de la NOSDRA depuis 17 ans. Il fournit un appui technique à la mise en œuvre des exigences réglementaires nationales en matière de gestion des déversements d'hydrocarbures et des questions environnementales connexes concernant l'industrie pétrolière et gazière du Nigéria, notamment en ce qui concerne les visites d'enquête conjointe sur les lieux des incidents, le nettoyage et la biorestauration, les inspections post-nettoyage, l'évaluation des incidences après le déversement, l'évaluation des dommages, le nettoyage des littoraux, la gestion des demandes d'utilisation de dispersants, l'examen des plans d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures des compagnies pétrolières, etc. Il a fait partie de nombreux comités d'organisation locaux pour des ateliers nationaux et régionaux, et a notamment assumé des responsabilités ponctuelles, par exemple au sein du comité national chargé de l'élaboration des protocoles additionnels à la Convention d'Abidjan, en l'occurrence concernant les normes environnementales applicables aux activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières en mer, la gestion durable des mangroves et la gestion intégrée des zones côtières. Il a également été, au sein de la NOSDRA, l'agent administratif à la tête de l'équipe qui a

mis au point la plateforme en ligne de surveillance des déversements d'hydrocarbures du Nigéria, a participé au comité national qui a élaboré la procédure opérationnelle normalisée harmonisée du Nigéria en matière d'arrestation, de détection et de poursuite de personnes et de navires dans le milieu maritime nigérian en 2016-2017, et a été membre du comité chargé de l'élaboration de la politique d'utilisation des dispersants du Nigéria en 2013.

Il a participé à de nombreux ateliers, formations et conférences au Nigéria et à l'étranger, notamment ceux organisés par le GI WACAF, l'IIPECA et l'OSRL. Depuis 2011, Mohammed Gumsuri fournit un appui technique au Projet GI WACAF et à ses points focaux nationaux au Nigéria.



KIRK Natálie

Conseillère technique

ITOPF

Natálie Kirk est conseillère technique à l'ITOPF. Son rôle principal est de se rendre sur les lieux de déversements d'hydrocarbures dans le monde entier pour fournir des conseils de lutte efficace. À ce titre, elle est intervenue sur des déversements au Pérou, au Sri Lanka, aux Philippines et à Singapour. Au-delà de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, Natálie Kirk est impliquée dans des initiatives de préparation et collabore étroitement avec des représentants de l'industrie des transports maritimes et de gouvernements du monde entier. En 2024-2025, elle a été détachée auprès de la Division du milieu marin de l'OMI, où elle était chargée de préparer et de mettre en œuvre des activités de coopération technique au titre de la Convention OPRC dans la région du GI WACAF et de faciliter des groupes de travail au sein du Comité de la protection du milieu marin et du Sous-comité de la prévention de la pollution et de l'intervention.

Natálie Kirk est formée en sciences de la terre et en économie. Elle parle couramment l'anglais, le français et le tchèque, et a un niveau intermédiaire en russe.



LARUELLE Franck

Chef d'équipe technique

ITOPF

Franck Laruelle est titulaire d'un doctorat en biologie marine de l'Université de Brest (France), et il a précédemment travaillé pendant 6 ans auprès du service chargé de l'environnement et de l'intervention d'urgence du Cedre, une organisation française de recherche sur les déversements d'hydrocarbures. Pendant cette période, il a fourni des services de conseil technique au gouvernement français pour un certain nombre de



déversements d'hydrocarbures, dont les naufrages de l'ERIKA (1999) et du PRESTIGE (2002). Franck Laruelle a rejoint l'ITOPF en 2006 ; depuis cette date, il fournit des conseils techniques sur des incidents de mer dans le monde entier. Il a notamment travaillé sur un certain nombre d'incidents impliquant des pétroliers, notamment les principaux dossiers des FIPOL des 15 dernières années, comme SOLAR 1 aux Philippines (2006), HEBEL SPIRIT en Corée du Sud (2007) et AGIA ZONI II en Grèce (2017), ainsi que des incidents impliquant des déversements d'hydrocarbures de soute par d'autres types de navires. Il a été promu chef d'équipe technique en janvier 2010.



KALOMO Shapua

Directeur adjoint de la lutte contre la pollution marine et de la recherche et du sauvetage

Ministère des travaux publics et des transports, Namibie

Shapua Kalomo est un technicien aux compétences équilibrées, qui dispose de plus de huit ans d'expérience en sciences de l'environnement et en lutte contre la pollution marine. Il est actuellement directeur adjoint par intérim de la lutte contre la pollution marine et de la recherche et du sauvetage au sein du Ministère des travaux publics et des transports à Walvis Bay (Namibie). En tant que chef de division, il gère le système de préparation et de lutte en matière de pollution marine de la Namibie et veille à la mise en œuvre de toutes les conventions internationales relatives à la lutte contre la pollution, comme la Convention OPRC de 1990. Shapua Kalomo est titulaire d'une licence (avec mention) en biologie environnementale et géologie, ainsi que d'un master de gestion d'entreprise, spécialité « Gestion des ressources naturelles », tous deux délivrés par l'Université de Namibie. Il est en outre diplômé de l'Université maritime mondiale, où il a obtenu un master en sécurité maritime et gestion de l'environnement.



MONVOISIN Natalie

Chef du service Études et formation,  
membre de l'équipe d'astreinte, Cedre

Ingénieure en génie industriel de l'environnement de formation, Natalie Monvoisin a participé à des études dans le domaine de la gestion et du traitement des eaux et des sols pollués, avant de rejoindre le Cedre en 2002. En intégrant l'équipe d'intervention du Cedre en 2003, en tant que conseillère technique, elle a participé activement aux opérations de lutte à terre contre le déversement d'hydrocarbures causé par le pétrolier PRESTIGE et elle a servi de conseillère technique aux autorités et aux municipalités. Après 9 mois d'expatriation en Hongrie dans le cadre du projet européen PHARE, destiné à réaliser une

étude de faisabilité ainsi qu'un plan de développement pour un centre national de formation dédié à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, elle intègre le service Plans et Audits, en 2005, puis le service Études et formations, dont elle a pris la tête en 2016. À ce titre, elle supervise les projets d'ingénierie du Cedre (formation, planification d'urgence, audits), conçoit, organise et dirige de nombreux stages de formation et élabore des plans d'urgence pour des administrations françaises et étrangères, pour l'industrie pétrolière, ou pour des entreprises de transport maritime ou pétrolières privées, nationales ou internationales, à travers le monde. Elle a acquis une grande expérience de terrain en gestion de crise et techniques de lutte au cours d'opérations de lutte faisant suite à des déversements d'hydrocarbures dans les eaux intérieures et en mer, en France comme à l'étranger (Afrique). Elle est également membre de l'équipe d'intervention du Cedre et, depuis 2009, ingénieure d'astreinte de première ligne.



PAGE-JONES Lindsay

Conseiller technique, spécialiste  
indépendant

Astan

Géographe du littoral de formation, Lindsay Page-Jones est un spécialiste indépendant de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, après avoir travaillé pendant plus de 20 ans pour l'OTRA, une entreprise française de conseil en matière de déversements d'hydrocarbures. Il a participé à de nombreuses activités de préparation pour des autorités nationales et locales, des ports, des projets régionaux et l'industrie pétrolière et gazière : planification d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures, mise en œuvre de systèmes personnalisés de gestion des crises et des incidents, projets de cartographie de sensibilités du littoral (et établissement des lignes directrices y relatives pour l'APIECA et l'IOGP), lignes directrices en matière de gestion des déchets (avec le Cedre pour REMPEC), formations (à tous les niveaux, théorique et pratique), exercices de déploiement de l'équipement à terre, dans des ports et en mer, facilitation d'exercices à grande échelle, mise à jour de PNIU, plans de renforcement des capacités de lutte (formations et exercices ; recherche, acquisition, entretien et révision des équipements). Il a été détaché pendant 5 ans en tant que conseiller pour les déversements d'hydrocarbures et la lutte auprès de Total E&P Angola. Il a travaillé dans des pays de nombreuses régions : Europe, Afrique, océan Indien occidental, Méditerranée et Moyen-Orient, ainsi qu'au Kazakhstan, au Brésil et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il est formateur certifié en lutte contre les déversements d'hydrocarbures et figure à l'annuaire de l'OMI des conseillers en la matière. Il a également participé à plusieurs opérations de lutte contre les déversements d'hydrocarbures (surveillance aérienne, lutte en mer et études et nettoyage à terre).



SAIDYLEIGH Wandifa

Directeur du milieu marin, de la  
gouvernance et des politiques

Administration maritime de la Gambie

Wandifa Saidyleigh est devenu Directeur du milieu marin, de la gouvernance et des politiques auprès de l'Administration maritime après avoir gravi les échelons, passant du poste d'assistant expert maritime à celui d'expert maritime, puis expert maritime principal, directeur adjoint et enfin chef du département technique. En tant que directeur, Wandifa Saidyleigh fournit des conseils sur des questions techniques générales et se concentre sur les enjeux relatifs au milieu marin en ce qui concerne les conventions pertinentes et leur ratification, leur mise en œuvre et leur application par la Gambie. Entre autres actions relatives aux efforts de lutte contre la pollution, il a lancé l'élaboration du Plan national d'urgence contre les déversements d'hydrocarbures, en collaboration avec les parties prenantes et avec l'assistance technique du GI WACAF et de ses partenaires. Il dirige actuellement la mise en œuvre de ce plan.

Avant de travailler pour l'Administration maritime, Wandifa Saidyleigh a navigué en tant qu'officier mécanicien sur des navires de haute mer dans le monde entier et a occupé divers postes à terre en tant qu'ingénieur maritime fort de 27 ans d'expérience.

Avec une expérience professionnelle comprenant aussi bien des rôles en mer que des postes à terre, Wandifa Saidyleigh est un ingénieur maritime et un spécialiste de l'énergie et du milieu marin. Il est titulaire d'un brevet de compétence de mécanicien (illimité), d'une licence en ingénierie marine et d'un master en affaires maritimes, spécialité « gestion de l'énergie maritime ».

Wandifa Saidyleigh s'intéresse particulièrement aux effets des mesures réglementaires sur les opérations maritimes et à la recherche scientifique sur les systèmes de transports maritimes. Il a publié un mémoire de master sur l'étude du potentiel de puissance auxiliaire des applications photovoltaïques solaires des vraquiers.



SIVERTSEN Gaute

Directeur

FIPOL

M. Siversten a rejoint les FIPOL en tant que directeur en janvier 2022, après son élection à ce poste par l'assemblée du Fonds de 1992 pour un mandat de cinq ans. Précédemment, en tant que directeur du département maritime du Ministère norvégien du commerce, de l'industrie et de la pêche, M. Sivertsen était responsable du droit maritime, des réglementations relatives à la sécurité et à la sûreté maritimes, et des questions relatives aux gens de mer. Il était également responsable de la gouvernance de l'Autorité maritime

de la Norvège. Il a suivi les dossiers des FIPOL et représenté la Norvège au cours des réunions des organes directeurs des Fonds pendant près de 30 ans. Il a acquis une solide expérience de direction au sein de cet organisme en tant que président de l'Assemblée du Fonds de 1992, un poste qu'il a occupé pendant plus de 10 ans, de 2011 à 2021. Il a également été responsable de la coordination de toutes les questions relatives à l'Organisation maritime internationale (OMI) pendant près de 22 ans. M. Sivertsen est titulaire d'un diplôme de droit de l'Université d'Oslo.



SOARES Duarte

Conseiller technique principal

ITOPF

Duarte Soares est géologue, titulaire d'un doctorat en géosciences et d'un master en géosciences pétrolières. Depuis qu'il a rejoint l'ITOPF en 2017, Duarte Soares a participé à la gestion d'incidents impliquant des déversements d'hydrocarbures bruts et d'hydrocarbures de soute en Asie, en Amérique du Sud, en Océanie et en Europe, notamment l'incident SANCHI en mer de Chine orientale, et a fourni une assistance à distance dans de nombreux cas impliquant des déversements d'hydrocarbures et de marchandises. Duarte Soares est le coordinateur du R&D Award de l'ITOPF et dirige le groupe de travail interne Modélisation, surveillance et cartographie. Il a participé à la révision de plans d'urgence nationaux de plusieurs pays africains et à des conférences internationales, ainsi qu'à des formations de sensibilisation et de préparation au niveau gouvernemental.



STASSEN Monica

Responsable de la préparation et de la lutte

SANCCOB

La carrière de Monica Stassen dans le domaine de la conservation du milieu marin a commencé il y a près de dix ans par des recherches sur les baleines et les dauphins à Mossel Bay. En 2015, elle a commencé un stage auprès du WWF en Afrique du Sud, passant des mammifères marins aux questions relatives à la pêche. Monica Stassen a été promue au rang d'océanographe lorsqu'elle a supervisé le processus scientifique qui a permis de rédiger le guide sur les produits de la mer pour l'Afrique du Sud et elle a collaboré avec les parties prenantes pour mettre en œuvre des pratiques de pêche plus durables. Début 2022, Monica Stassen a pris le poste de responsable de la préparation et de la lutte de la SANCCOB, où elle dirige et coordonne le département de gestion de la faune et veille à ce que la SANCCOB soit prête à répondre à une catastrophe touchant la faune aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. En dehors des situations de lutte, Monica Stassen est

chargée de l'élaboration des plans d'intervention d'urgence relatifs à la faune mazoutée et travaille dans ce cadre avec diverses parties prenantes. Elle est la deuxième représentante de la SANCCOB dans le cadre du Système mondial de gestion de la faune mazoutée, un réseau rassemblant les principales organisations de gestion de la faune mazoutée, qui se rendent disponibles pour lutter à tout moment contre des incidents de niveau 3.



TAYLOR Peter

Chef de projet

Initiative régionale pour la préparation contre les déversements d'hydrocarbures (mer Caspienne — mer Noire — Asie centrale) (OSPRI)

Peter Taylor est titulaire d'un diplôme universitaire de biologie. Il a travaillé pendant six ans en tant que conseiller environnemental avant de se spécialiser, ces vingt dernières années, dans les activités de préparation et de lutte en matière de déversement d'hydrocarbures. Il a collaboré à plus de 400 projets relatifs aux déversements d'hydrocarbures dans plus de 40 pays. Ces projets comptaient notamment des activités de planification d'urgence, des formations et l'élaboration d'exercices, ainsi que la fourniture de conseils dans la lutte contre des déversements majeurs. M. Taylor appuie la participation de l'IPIECA à l'Initiative mondiale depuis 1998 et participe à la promotion d'une planification d'urgence efficace dans le monde entier. Il gère l'Initiative régionale pour la préparation contre les déversements d'hydrocarbures (mer Caspienne — mer Noire — Asie centrale) (OSPRI) depuis son lancement, en 2003.



TUCKER Andrew

Responsable du service des déversements d'hydrocarbures, Président (industrie) du GI WACAF

bp

Andrew Tucker travaille chez bp depuis 2012, où il occupe le poste de responsable du service des déversements d'hydrocarbures au niveau mondial. Avant de rejoindre bp, il a travaillé avec l'ITOPF pendant huit ans, au cours desquels il a participé à la lutte contre des déversements d'hydrocarbures et de produits chimiques provenant de navires dans le monde entier. Il avait auparavant travaillé pour l'Agence environnementale du Royaume-Uni pendant dix ans dans le domaine de la lutte contre la pollution, de la biorestauration des terres polluées et de la gestion des déchets. Il est titulaire d'une licence de biologie environnementale et d'un master en sciences environnementales.

## Équipe du GI WACAF



AL AMIR Rim

Coordinatrice du Projet GI WACAF

Rim Al Amir a rejoint l'équipe du GI WACAF en octobre 2022 en tant que Coordinatrice du Projet après avoir obtenu un master en gestion des risques, coopération et développement de l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Elle a auparavant mené une étude sur la sûreté maritime dans le canal du Mozambique au sein de l'Institut de relations internationales et stratégiques, dans le cadre de laquelle elle a analysé les effets du changement climatique sur le secteur de la défense maritime. Les recherches auxquelles elle a participé étaient menées dans le cadre du programme Climat, Énergie, Sécurité. Depuis maintenant plus de deux ans, elle travaille avec les pays d'Afrique occidentale, centrale et australe afin de renforcer la préparation et la lutte dans la région, en contact régulier avec les points focaux nationaux ainsi qu'avec les parties prenantes de l'industrie.



GUILLOU Anaïs

Cheffe de Projet GI WACAF

Anaïs Guillou est la Cheffe de Projet GI WACAF depuis mai 2022. Elle est responsable de la définition et de la mise en œuvre du plan d'action du GI WACAF et s'assure que le Projet atteigne ses objectifs stratégiques. Elle réalise et supervise la mise en œuvre d'activités de coopération technique dans le cadre des conventions de l'OMI pertinentes. Elle contribue également au renforcement de la visibilité du Projet et œuvre au resserrement des liens avec les parties prenantes dans la région. Elle est en contact direct avec le Comité directeur du GI WACAF, auquel elle rend des comptes. Anaïs Guillou bénéficie de l'appui de Rim Al Amir, coordinatrice du Projet GI WACAF. Elle a auparavant travaillé pendant 15 ans en tant que cheffe de projet pour une société française de conseil. En tant que cheffe de l'équipe responsable du milieu marin, elle a mené et supervisé de nombreuses études de suivi environnemental en mer pour le compte d'entreprises pétrolières et gazières, notamment dans le golfe de Guinée. En outre, dans le cadre d'études d'impact environnemental et de plans d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures, elle a également participé à des études de modélisation des déversements dans le milieu marin (déversements d'hydrocarbures, eaux de production, déblais de forage, produits chimiques, etc.) et portant sur les activités de lutte associées. Elle est titulaire d'un master en océanographie et gestion du milieu marin de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris).

\*\*\*

## Annexe 3 - Liste des participants

Liste de présence: Représentants nationaux, de l'industrie et des partenaires (88 participants)

### Représentants nationaux

<u>Pays</u>	<u>Noms</u>
Angola	José Munuma de JESUS
Bénin	Germain Jessugnon AHISSOU
Bénin	Yehonnou Tchégbénton Fabrice METONWAHO
Cap-Vert	Seidi PINTO SILVA DOS SANTOS
Congo	Medard NGOBO
Congo	Christian Armel NKOU
Côte d'Ivoire	Mian Germain EBA
République démocratique du Congo	Ernest Kasisi NYANKUNGWA
Guinée équatoriale	Justino Obama ENI EKAT
Gambie	Karamo Bakary JANNEH
Ghana	Numbu Issahaque SUMABE
Guinée	Ismael SOUMAH
Guinée	Lama CAMARA
Guinée	Yalany FOFANA
Guinée-Bissau	Fred Fernando CABI
Libéria	Bohmentsahn Blehsuah YUAN
Libéria	Nadine Tanneh AJAMI
Mauritanie	Mohamed Lemine CHRIF M'HAMED
Namibie	Shapua Randy Mandela KALOMO
Nigéria	Dimowo HEAKY
Nigéria	Mohammed Suleman GUMSURI
Nigéria	Mustapha AKANBI TALYE
Nigéria	Catherine Chinyere NWUBA
Nigéria	Yusuf Rigasa ABDULLAHI
Nigéria	Chukwuemeka WOKE
Sao Tomé et Príncipe	Manuel FERNANDO DE CEITA VAZ DO ROSÁRIO
Sao Tomé et Príncipe	Charles GÉNERO PEREIRA FONSECA NETO
Sénégal	Abdou MBODJ
Sénégal	Ngouye SOUGOUFARA
Sierra Leone	Duramani Kempes SESAY
Sierra Leone	Cremelda THOMAS
Afrique du Sud	Nkgomeleng Stella MATLALA
Afrique du Sud	Dhanabalan Dharmalingam NAICKER
Gambie	Olimatou DANSO
Gambie	Wandifa SAIDYLEIGH



### Représentants de l'industrie

<u>Entreprise</u>	<u>Noms</u>
Clean Nigeria Associates	Cyril EZEAKU EMEKA
bp	Andrew TUCKER
Chevron	Miguel Arcanjo Tavares NDALA
Chevron	Phil B. SUAHI
Chevron	Oswaldo Raul Guadalupe DE JESUS
Chevron	Antonio Francisco Bambi MBADO
Shell	Abatam NWOSU
Shell	Daniel (Efe) ABALE
TotalEnergies	Christopher SPIES
TotalEnergies	Clémentine GELBER
TotalEnergies	Steve OTSONDO
TotalEnergies	Age d'Or Fabre AKOUALA
ExxonMobil	Tania AUGUSTO

### Partenaires techniques et équipe du GI WACAF

<u>Organisation</u>	<u>Noms</u>
CEFAS	Freya GOODSIR
FIPOI	Gaute SIVERTSEN
IPIECA	Polly HILL
IPIECA	Peter TAYLOR
ITOPF	Natalie KIRK
PRCM	Demba MARICO
Cedre	Natalie BEAU MONVOISIN
OSRL	Leina CHONG-PAN
Marittima Ltd.	Nicoletta CARIGLIA
ITOPF	Franck LARUELLE
ITOPF	Duarte SOARES
SANCCOB	Monica STANSSEN
Astan	Lindsay PAGE-JONES
OMI	Patricia CHARLEBOIS
OMI	Chiara DELLA MEA
GI WACAF	Anaïs GUILLOU
GI WACAF	Rim AL AMIR

### Parties prenantes et représentants togolais

<u>Organisation</u>	<u>Noms</u>
Ministère de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière (MEMPPC)	Kpatcha Mawaïboyodou GNAMA
Ministère de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière (MEMPPC)	Médédé BERENA épouse BADAHPENDOU
Ministère de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière (MEMPPC)	N'Kouleté Yaovi Amedegou KPADENOU
Ministère des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance	Adjéya Banilé KEBENZIKATO épouse TCHARIE
Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF)	Adjovi Elemawussi NOUKPETOR
Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF)	Komlan Agbéwonou SEMEGLO
Ministère de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière (MEMPPC)	Akofa AKLOBESSI
Ministère de la sécurité et de la protection civile	Essosinam KOZOLINE
Ministère de la sécurité et de la protection civile	Waguéntéa HARENGA
Ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur (MAEIRTE)	Ptangme PEKETI
Ministère des armées (MINARM)	Afi Nathalie ALEZA
Ministère des armées (MINARM)	Sama AGRIGNA
Ministère des armées (MINARM)	Adjudant Tchamdabalo PALI
Ministère des transports routiers, aériens et ferroviaires (MTRAF)	Abla Edem Raïssa YOVO
Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière	Messan Joël HOUNAKE
Préfecture maritime (PREMAR)	Essodina KIDEMA
Port autonome de Lomé (PAL)	Tcha LEMOU
Société togolaise de stockage de Lomé (STSL)	Talbia DJOTBAYI
Société togolaise d'entreposage (STE)	Kodjo Emmanuel NYAKU
ZENER	Abdel Manaf ZAKARI
ERES TOGO	Rosine KOUMAI

<b>Union nationale des embarcations et avitaillements du Togo et de la sous-région (UNEMATR)</b>	Ayaovi ADANHOU
<b>BRIGHTNESS</b>	Holali Mawulom TOSSOU

### Médias/Interprétation/Appui général

<u>Organisation</u>	<u>Personnel</u>
Lingua franca consulting	4 interprètes
Story Record Image	3 photographes
Story Record Image	2 vidéastes
Story Record Image	vidéo
Envergure	8 hôteses
Envergure	Sepopo MONTANT

### Conférenciers

Les spécialistes, les représentants nationaux et les membres de l'industrie invités à faciliter et à présenter la 10<sup>e</sup> Conférence régionale du GI WACAF étaient les suivants :

- AUGUSTO Tania, Conseillère régionale pour la préparation et la lutte en cas d'urgence / Vice-Présidente (industrie) du GI WACAF, ExxonMobil
- CHARLEBOIS Patricia, Directrice adjointe, Division du milieu marin, Organisation maritime internationale (OMI)
- DELLA MEA Chiara, Cheffe de la section Prévention de la pollution et Intervention, Division du milieu marin, Organisation maritime internationale (OMI)
- GNAMA Kpatcha Mawaïboyodou, Administrateur des affaires maritimes, conseiller technique auprès du ministre, Ministère de l'économie maritime et de la protection côtière, Togo
- GUMSURI Mohammed Suleman, Spécialiste principal en sciences de l'environnement, Agence nationale de détection et de lutte en cas de déversement d'hydrocarbures (NOSDRA), Nigéria
- LARUELLE Franck, Chef d'équipe technique, ITOPF
- KALOMO Shapua, Directeur adjoint de la lutte contre la pollution marine et de la recherche et du sauvetage, Ministère des travaux publics et des transports, Namibie
- MONVOISIN Natalie, Chef du service Études et Formation, membre de l'équipe d'astreinte, Cedre
- PAGE-JONES Lindsay, Conseiller technique, spécialiste indépendant, Astan
- SAIDYLEIGH Wandifa, Directeur du milieu marin, de la gouvernance et des politiques, Administration maritime de la Gambie
- SIVERTSEN Gaute, Directeur, FIPOL
- TAYLOR Peter, Chef de projet - Initiative régionale pour la préparation contre les déversements d'hydrocarbures (mer Caspienne — mer Noire — Asie centrale) (OSPRI)
- TUCKER Andrew, Responsable du service des déversements d'hydrocarbures, Président (industrie) du GI WACAF, bp
- AL AMIR Rim, Coordinatrice du Projet GI WACAF
- GUILLOU Anaïs, Cheffe de projet GI WACAF

Les participants suivants ont également contribué à l'organisation de la Conférence en facilitant les séances plénières, les groupes de travail, les démonstrations et certains exposés ou exercices :

- CARIGLIA Nicoletta, Spécialiste indépendante, Marittima Ltd.
- HILL Polly, Gestionnaire principale nature, IPIECA
- KIRK Natálie, Conseillère technique, ITOPF
- SOARES Duarte, Conseiller technique principal, ITOPF
- STASSEN Monica, Responsable de la préparation et de la lutte, SANCCOB

Les participants suivants ont contribué à l'organisation globale de l'événement :

- MONTANT Sepopo, Planificateur d'événements, Envergure

\*\*\*

## Annexe 4 - Discours d'ouverture

### Allocution de bienvenue - Wadoufei Babale, Secrétaire général

Monsieur le Ministre de l'environnement et des ressources forestières ;

Monsieur le Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière ;

Monsieur le ministre, conseiller pour la Mer ;

Monsieur le chef d'Etat major général des Forces armées togolaises

Monsieur le Préfet maritime ;

Madame la Directrice du département de l'environnement marin à l'OMI ;

Monsieur le Président du groupe des industries du projet GI WACAF ;

Distingués invités en vos rangs, titres et grades, tout protocole observé ;

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole ce jour spécial, à l'ouverture de la 10<sup>e</sup> Conférence régionale du projet Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF), pour m'acquitter d'un agréable devoir, celui de souhaiter à toutes et à tous ici présents, au nom du ministère de l'économie maritime et de la protection côtière, la chaleureuse bienvenue dans cette agréable salle de l'hôtel Sarakawa qui servira de cadre à notre rencontre de réflexion durant les quatre jours.

Je voudrais sincèrement vous remercier pour avoir bien voulu, en dépit de vos agendas chargés, répondre favorablement à cette invitation en participant à cette grande rencontre internationale. Votre présence à Lomé est une preuve éloquente de l'intérêt que vous portez à la protection du milieu marin.

Je salue la présence parmi nous des représentants des organisations internationales qui accompagnent les Etats dans le secteur maritime en particulier l'Organisation maritime Internationale.

Ainsi, je tiens à vous réitérer, nos remerciements pour cet engagement sans faille en matière de lutte contre la pollution des mers par les hydrocarbures.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Nous connaissons tous les impacts des déversements d'hydrocarbure sur l'environnement marin. En effet, les marées noires ont des effets néfastes sur la faune et la flore marines. Ainsi, face aux risques de déversements accidentels d'hydrocarbure, il faut une réponse collective.

Je suis particulièrement ravi et rassuré que nous allons ensemble réaliser de grands desseins dans le domaine qui nous réunit aujourd'hui, celui d'une plus grande implication de tous les acteurs dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes efficaces de lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Chers participants,

Je vous invite, après avoir pris la mer pour trouver les solutions à la pollution marine par les hydrocarbures, à prendre de l'air pour contempler notre belle capitale Lomé.

Sur ce, sentez-vous comme chez vous et bon séjour sur la terre de nos aïeux, pays de paix et d'hospitalité.

Je vous remercie !

### **Discours liminaire, P. Charlebois, Directrice adjointe, Division du milieu marin, OMI**

Honourable Minister(s), Excellencies, distinguished representatives of the governments of the West, Central, and South African littoral States, Esteemed colleagues, Ladies and Gentlemen:

On behalf of the International Maritime Organization (IMO), I am honoured to welcome you to the 10th GI WACAF Biennial Conference here in Lomé. This milestone event marks nearly two decades of collaboration between IMO and IPIECA, uniting government and industry to strengthen oil pollution preparedness and response capacities across West, Central, and Southern Africa.

The GI WACAF project stands as a testament to the power of partnership. Over 18 years, it has provided essential support to 23 nations, enabling the development of robust frameworks for pollution preparedness while fostering a culture of cooperation that reflects the region's shared maritime priorities. This conference is not only a moment to reflect on past achievements but also an opportunity to chart an ambitious path forward for this vital initiative.

The GI WACAF region occupies a critical position in global maritime trade. Its extensive coastline, abundant marine resources, and bustling ports underscore the importance of safeguarding the marine environment while driving sustainable economic growth. However, the region also faces unique vulnerabilities: rapid industrialization, heavy shipping traffic, and offshore oil and gas activities heighten the risk of pollution incidents.

Against this backdrop, the GI WACAF project has played a pivotal role in aligning national capabilities with global standards, guided by instruments such as the International Convention on Oil Pollution Preparedness, Response and Co-operation (OPRC). The

Convention's principles—ensuring readiness, fostering international cooperation, and engaging industry stakeholders—have been at the heart of regional capacity-building efforts.

As we gather here today, the maritime and petroleum sectors are undergoing transformative changes. The global shift toward alternative fuels and low-carbon solutions presents new challenges for spill response and preparedness. The GI WACAF region, with its diverse ecosystems and growing energy infrastructure, must adapt to these evolving realities.

Recent efforts by the GI WACAF countries to address these challenges are commendable. From national contingency plans to regional exercises, the progress made reflects the resilience and dedication of stakeholders across the region. However, continued vigilance is required to ensure these systems remain responsive to emerging threats, including spills of new fuel types, such as Very Low Sulphur Fuel Oils (VLSFOs), and to be prepared for the next generation of alternative marine fuels that will be introduced, further to new regulations expected to be adopted at IMO in late 2025.

The work of the GI WACAF project aligns closely with IMO's broader commitment to the Sustainable Development Goals (SDGs), particularly SDG 14 on life below water and SDG 13 on climate action. Effective spill response systems contribute directly to the preservation of marine ecosystems, which are vital not only for biodiversity but also for the livelihoods of millions across the region.

Looking ahead, the region's success will depend on its ability to maintain strong partnerships between governments, industry, and local communities. Collaboration is essential to ensure that preparedness measures are not only implemented but also tested and refined through regular training and exercises. This conference provides an invaluable forum for sharing experiences, lessons learned, and innovative approaches to safeguarding the marine environment.

In closing, I wish to express my deep gratitude to the Government of Togo for hosting this important event and for their steadfast support in making this conference possible. My sincere thanks also go to the Togo Maritime Authority and the local authorities for their excellent arrangements and warm hospitality.

I would also like to extend my appreciation to our partners at IPIECA, whose unwavering commitment has been instrumental in advancing the objectives of the GI WACAF project. Finally, I thank all the delegates here today for your dedication to protecting the marine environment and ensuring the sustainable growth of this vital region.

Ladies and Gentlemen, I wish us all a productive and inspiring conference. May our discussions over the coming days reinforce the foundations of this initiative and pave the way for even greater progress in the years ahead.

Thank you.



**Discours liminaire, Andrew Tucker, Président (industrie) du GI WACAF, Responsable des déversements d'hydrocarbures, groupe bp**

Distinguished Guests, Honoured Delegates, Ladies and Gentlemen,

It is my great privilege to welcome you all to the 10th Regional WACAF Conference. Today, we gather under the auspices of an enduring partnership—the Global Initiative for West, Central, and Southern Africa (GI WACAF)—to share our experiences and build enduring relationships on a topic of great importance: how do we all safeguard the marine environment against the impacts of spills.

This year's themes of Cooperation and Knowledge Sharing resonate deeply with me. I strongly believe that Preparedness and Response is about relationships – working together is the way that we all learn and better prepare ourselves for the challenges ahead. This is the foundation of the GI WACAF mission.

Over the past 20 years, the GI WACAF programme has delivered impactful workshops, conferences, seminars, and exercises, aiming to share best practices and leverage the expertise and knowledge from everyone present in this room. These initiatives have trained almost five and a half thousand individuals across the region. These activities represent more than training; they are opportunities to foster understanding and build relationships between national agencies and international partners.

The contributions and commitments of all these partners—the IMO, the seven oil company member, and of course the Countries—are a testament to the power of shared responsibility. We have all played a significant role in advancing our shared goal of an improving response capability across the Region, able to face current challenges and those in the future.

As we embark on this conference, in my role as Industry Chair I would like to reaffirm our commitment to regional and international cooperation. We have already heard number of talks today about successful collaboration Countries and Industry. Together, we can navigate complex challenges and pave the way for a future where our marine ecosystems are safeguarded for generations to come.

This is your conference and the future direction of WACAF depends on us all. This week is an opportunity for action, a network of like-minded professionals united by a shared vision. I encourage each of you to actively engage in the sessions, exchange ideas, share your thoughts, learn from one another, and let us collectively pave the way for a safer and more sustainable future.

I would like to give my thanks to both Anais and Rim for their hard work over the past 2 years across the Region, but especially for their efforts to organise this Conference.

And a big thank you to our Togolese hosts for their hospitality and support in hosting the Conference. We have a beautiful venue and a full conference agenda.

Thank you too to all of you for your dedication and presence here today. It will be three years until we meet again, so I wish everyone a productive and successful conference.

**Discours d'ouverture, Richard Gbalguéboa KANGBENI, Ministre de l'économie maritime et de la protection des côtes**

Le Chimiste et physicien américain, Irving LANGMUIR, lauréat du prix Nobel Chimie en 1932, disait : « Avec deux cuillerées à soupe d'huile, je peux recouvrir le lac Léman ». Cette assertion a le mérite d'attirer l'attention sur le fait qu'une infime quantité d'hydrocarbure est suffisante pour recouvrir une grande surface d'eau.

Monsieur le Ministre de l'environnement et des ressources forestières ;

Monsieur le Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière ;

Monsieur le Ministre, Conseiller pour la Mer ;

Monsieur le Chef d'Etat major général des Forces armées togolaises

Monsieur le Préfet maritime ;

Madame la Directrice du département de l'environnement marin à l'OMI ;

Monsieur le Président du groupe des industries du projet GI-WACAF ;

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions nationales et internationales ;

Messieurs les Directeurs de cabinet et secrétaires généraux des administrations centrales ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux des sociétés portuaires ;

Mesdames et Messieurs des médias ;

Distingués invités en vos rangs, titres et grades, tout protocole observé ;

Mesdames et Messieurs,

Le Togo est honoré d'ouvrir ce jour, la 10<sup>e</sup> Conférence régionale du projet « Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe » en abrégé GI WACAF.

Je voudrais, avant tout propos, souhaiter la bienvenue et adresser mes salutations fraternelles à tous ceux qui ont fait le déplacement à Lomé, particulièrement, à nos amis venus des pays de l'Afrique occidentale, centrale et australe, pour prendre part à cette 10<sup>e</sup> Conférence régionale du projet GI WACAF.

Je voudrais également saluer les membres du Gouvernement, dont la présence traduit tout l'intérêt que l'Etat attache à la lutte contre la pollution marine sous toutes ses formes.

C'est bien dans l'élan de la préparation et de la lutte en cas de déversement d'hydrocarbures dans les régions d'Afrique occidentale, centrale et australe que s'inscrit le Projet GI WACAF, appelé à contribuer à la protection du milieu marin.

En effet, l'ambition de nos Etats à faire de l'économie bleue un secteur d'avenir requiert une meilleure protection de l'environnement marin dans la région.

Comme vous le savez, le commerce mondial s'effectue pratiquement à 95% par voie maritime grâce à près de 50.000 navires de toutes sortes. Dans ce contexte, le risque de pollution marine et côtière par hydrocarbure doit être interprété comme un aléa émanant du risque lié au transport maritime.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Le choix de notre pays pour abriter la 10<sup>e</sup> conférence régionale du projet GI-WACAF témoigne à suffisance les efforts du Gouvernement, sous la conduite de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République pour son leadership et son engagement en faveur de la protection et de la préservation du milieu marin.

En effet, il y a lieu de noter que le Togo a fait des efforts en matière de transposition des conventions de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) afin de se positionner comme un Etat du port et un Etat du pavillon. De plus, des institutions sont mises en place et se sont dotées de moyens d'intervention en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures.

La préservation de « l'or bleu » justifie pleinement cette rencontre internationale de haut niveau à Lomé afin de faire le bilan sur la responsabilité de tous les acteurs en matière de lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

La 10<sup>ème</sup> Conférence régionale du projet GI WACAF marque une étape importante dans cette lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région. Le projet GI WACAF, fruit d'une collaboration entre l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales (IPIECA), constitue depuis 2006 une pierre angulaire des efforts visant à améliorer la préparation et l'intervention en cas de pollution marine par les hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe.

Des actions concrètes ont été entreprises dans le cadre de ce projet pour renforcer la résilience de nos pays face aux risques environnementaux.

Ainsi, le Togo fait partie des pionniers en organisant, dès 2013, un atelier national de formation pour l'opérationnalisation du Plan national d'intervention d'urgence, avec comme objectifs le développement des outils tels que les cartes de sensibilité, la politique d'utilisation des dispersants, etc. Cet atelier a été un jalon majeur qui a donné la possibilité d'accroître

notre compréhension des enjeux de la pollution marine et de poser les bases d'une coopération régionale solide.

Dans cette même logique, il s'est tenu en octobre 2023 à Lomé, un atelier sous-régional sur la ratification et la mise en œuvre effective des conventions de l'OMI relatives à la pollution par les hydrocarbures, à la responsabilité et l'indemnisation. Cet atelier a réuni les points focaux techniques et juridiques de quatre (04) pays francophones (Bénin, Guinée, Mauritanie et Togo), qui ont des responsabilités liées à la ratification et à la mise en œuvre des différentes conventions en lien avec la pollution par les hydrocarbures.

Le Projet GI WACAF a également permis d'accompagner la mise en place de Plans nationaux de contingence, des mécanismes essentiels pour une réponse rapide et efficace aux incidents en mer. Grâce à ces efforts, de nombreux pays ont pu se doter d'instruments juridiques et opérationnels renforçant leur résilience face aux catastrophes environnementales.

Mesdames et Messieurs,

Cette 10<sup>ème</sup> Conférence régionale est l'occasion de dresser un bilan des acquis. Il s'agit de corriger les insuffisances du passé et de tenir compte des réalités du présent pour mieux préparer l'avenir avec une nouvelle feuille de route pour le prochain biennium.

Les acquis du projet sont énormes. L'on peut citer entre autres : (i) la création d'un réseau de points focaux dans chaque pays ; (ii) l'organisation d'ateliers de formation et (iii) la sensibilisation accrue des gouvernements et des parties prenantes à la nécessité de ratifier et d'appliquer les conventions internationales pertinentes pour protéger notre environnement marin.

Malgré ces acquis, de nombreux défis restent à relever. En effet, dans un contexte mondial où les risques de déversements d'hydrocarbures persistent, il est crucial d'encourager la ratification de toutes les conventions relatives à la pollution marine. Ces instruments juridiques sont notre première ligne de défense contre les catastrophes environnementales.

Mesdames et messieurs, chers participants,

La 10<sup>e</sup> Conférence qui s'ouvre aujourd'hui doit aussi être l'occasion de redéfinir nos priorités et de renforcer les capacités nationales à travers des formations techniques adaptées, une coopération accrue entre les États membres et le soutien continu de nos partenaires techniques et financiers.

Pendant ces quatre (04) jours, vous êtes invités à aborder les défis liés à la préparation et à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, à définir les priorités stratégiques du projet GI WACAF pour les deux années à venir, et à explorer de nouvelles pistes de coopération entre les pays présents.

Nos attentes pour cette conférence sont donc claires : il s'agit de renforcer davantage les capacités des pays de la région à faire face aux risques environnementaux. Nous espérons que les échanges permettront d'identifier les axes de coopération future et les nouveaux

mécanismes de financement pour soutenir les efforts de préparation et de réponse contre les déversements d'hydrocarbures.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs les experts,

Chers participants,

La mer est à la croisée des chemins. Au-delà de la sécurité en mer, il faut instituer un ordre public écologique en mer. Le milieu marin fait partie du patrimoine commun des Nations. Il en découle que sa protection, la conservation de sa biodiversité et son utilisation durable par les activités maritimes et littorales dans le respect des écosystèmes marins sont d'intérêt général. Il faudra alors agir pour lutter contre toutes les menaces du milieu marin.

Nous pouvons alors compter sur la solidarité régionale et internationale. C'est ensemble que nous pourrons bâtir des mécanismes de prévention et d'intervention encore plus robustes, avec l'appui des partenaires comme l'OMI et l'IPIECA, mais aussi d'autres institutions engagées pour la durabilité environnementale.

Je vous encourage vivement à partager vos précieuses expériences et à tirer pleinement profit de cette Conférence pour renforcer vos connaissances. Je suis convaincu que les enseignements issus de vos échanges permettront à chacun de contribuer efficacement à relever les défis du secteur maritime.

Je ne saurai clore mon propos sans renouveler mes remerciements à tous ceux qui ont œuvré, de près ou de loin, à la réussite de cette 10<sup>e</sup> Conférence particulièrement la cheffe du projet GI WACAF.

Je n'oublie pas nos amis les journalistes qui ont assuré la couverture médiatique de l'évènement de ce jour. Le relais que vous allez faire de cette Conférence permettra une meilleure visibilité sur les efforts des acteurs en matière de lutte contre la pollution marine.

Ainsi, convaincu d'un transport maritime plus durable, je déclare ouverte, la 10<sup>e</sup> Conférence régionale du GI WACAF.

Je vous remercie.

\*\*\*

## Annexe 5 - Discours de clôture

### **Discours de clôture - Chiara Della Mea, Cheffe de de la Section Prévention de la pollution et Intervention, Division du milieu marin, OMI**

Dear Colleagues,

As we close this 10th GI WACAF conference, I would like to sincerely thank everyone who contributed to its success.

To the Government of Togo and in particular to the Togo Maritime Authority, thank you for hosting the event and for your support in facilitating the delegates' participation.

To our partners at IPIECA, for your ongoing commitment to the GI WACAF project and its objectives.

To the speakers, experts, and facilitators, we are grateful your valuable knowledge and commitment to the success of the conference.

To the delegates, thank you for your active participation and enthusiasm, which were essential in achieving the conference's objectives.

And of course, a special thank you to the GI WACAF project team—Anaïs and Rim—for your dedication and hard work in the past year to ensure the success of this conference.

Over the past four days, we've shared important insights on pollution preparedness and response, and it's encouraging to see how the project has been embraced across the region. You now face the challenge of turning this knowledge into action, sharing it with colleagues back home, and strengthening national preparedness frameworks.

The IMO looks forward to continuing our collaboration to enhance oil spill preparedness and response in the GI WACAF region.

Thank you again, and I wish you all a safe journey home.

### **Discours de clôture - Andrew Tucker, Président (industrie) du GI WACAF, Responsable des déversements d'hydrocarbures, groupe bp**

As we come to the close of this year's GI WACAF conference, I would like to extend my deepest gratitude to all of you for your active participation, insightful contributions, and commitment to advancing the work we do in oil spill preparedness and response across the region.

This conference has all about the importance of cooperation, information sharing, and collaboration. Through our discussions and shared experiences, we have not only

strengthened our collective knowledge but also built new relationships that will drive the WACAF mission forward.

What has truly stood out for me is the energy and enthusiasm of everyone. When I saw how committed everyone was during the practical Response Strategy and Shorleine activity, I was moved and felt a deep sense of pride. Your passion and commitment have been the driving force behind the success of this conference, and an inspiration to me.

A special thanks goes to our Togolese hosts, who have supported the Conference. I would also like to thank the expert facilitators who have shared their deep expertise and experiences – this a resource that is priceless.

I would also like to thank especially Anais and Lindsey for all the efforts that they have made behind the scenes to make this conference such a success – I know this is a labour of love, and I am very appreciate of what you have both done.

I would like to take a moment to give a big thank you to Rim, who will be leaving the GI WACAF project at the end of this year.

Rim, I know your hard work and enthusiasm have made a significant impact to many people in this room, and we will miss you greatly. Merci beaucoup.

As we leave today, please let us continue the momentum we've built here and maintain the spirit of cooperation

Thank you once again. I wish you all safe travels, and look forward to seeing you at our next gathering, wherever that may be

Thank you

### **Discours de clôture, autorités nationales**

Wadoufei Babale a conclu l'événement par un bref rappel des jours précédents et en souhaitant à tous les participants un bon retour chez eux.

\*\*\*

## Annexe 6 - Conclusions des groupes de travail

### Évaluation des risques : conclusions des groupes de travail

Des thèmes communs ont émergé au sein des groupes au sujet des difficultés rencontrées et des formes d'assistance que le GI WACAF pourrait apporter. Cette section présente un résumé des principales difficultés soulevées et des recommandations formulées.

#### Difficultés

Des inquiétudes ont été soulevées concernant les sujets suivants :

- La portée du processus d'évaluation des risques, notamment la question de savoir s'il faut inclure les sources de risques sur le littoral et dans les terres et, dans l'affirmative, comment les inclure.
- Le recueil de données (en ce qui concerne les quantités et les types d'hydrocarbures transportés, stockés, chargés ou déchargés) auprès des autorités compétentes (ports, douanes, etc.) en raison des enjeux de communication et de confidentialité liés à des questions commerciales et stratégiques, voire en raison de problèmes de corruption. Cartographie des parties prenantes et partage de données entre parties prenantes.
- Un manque de connaissance du processus pratique de réalisation d'une évaluation des risques : qui s'en charge et comment les informations sont-elles obtenues auprès des différentes parties prenantes ? Comment mettre en œuvre un processus qui permette d'obtenir des renseignements en temps utile et comment évaluer ces renseignements (par exemple, s'agit-il de données quantitatives ou qualitatives) ?
- Difficultés quant aux ressources.
- Évolution des profils de risques en ce qui concerne les SNPD, les combustibles à faible teneur en soufre et les combustibles de substitution.

#### Recommandations

Les sujets récurrents au sein des groupes ont permis de formuler les recommandations centrales suivantes, qui pourront servir de base à l'élaboration de moyens concrets par lesquels le programme du GI WACAF peut fournir un appui aux pays :

- Établir des outils et des cadres pour obtenir des manifestes ou des données essentielles auprès des entités qui détiennent ces informations, puisqu'il s'agit de questions importantes en matière de sécurité et de sûreté pour les autorités nationales.
- Organiser des ateliers afin de faciliter la communication entre les entités (aux niveaux national ou régional, entre les autorités en mer et à terre et entre les secteurs privé et public) qui possèdent ces données et en vue de faciliter l'échange de données.
- Établir un document d'orientation normalisé du GI WACAF sur la réalisation d'une évaluation des risques. Ce document devrait contenir non seulement des conseils techniques, mais aussi des orientations sur la manière dont un projet pourrait être organisé en interne, sur la collecte des données, etc., sous la forme d'un guide étape



par étape qui ne serait techniquement pas contraignant afin de pouvoir s'appliquer à de nombreux pays.

- Apprentissage par les pairs : organisation d'une instance de discussion ou d'un partenariat entre les pays afin de permettre aux pays moins bien préparés ou disposant de moins de ressources d'apprendre de ceux dont le niveau de préparation est plus avancé. Un processus similaire a également été suggéré en ce qui concernait le partage de connaissances entre les gouvernements et l'industrie.
- Établir un document d'orientation ou mettre en place des ressources centralisées concernant la recherche sur les combustibles à faible teneur en soufre et les combustibles de substitution.
- Proposer des formations sur des outils normalisés.

### Planification et gestion d'exercices nationaux : conclusions des groupes de travail

Les différents formats d'exercices, des exercices sur table à petite échelle jusqu'aux ateliers et aux exercices concentrés sur un seul sujet, ont fait l'objet de discussions. Cette section présente un résumé des principales difficultés soulevées et des recommandations formulées. Des notes plus détaillées issues des différentes séances sont disponibles dans la section suivante.

#### Difficultés

Des inquiétudes ont été soulevées concernant les sujets suivants :

- **Budget relatif à la lutte et à la préparation en cas de déversement d'hydrocarbures :** manque de fonds pour les exercices.
- Les gouvernements dépendent trop souvent de l'industrie en ce qui concerne la planification et l'exécution d'exercices.
- **Ambiguïtés** dans les PNIU (par exemple, en ce qui concerne les rôles et les responsabilités).
- **Trop** de roulement des effectifs dans les organisations gouvernementales sans transfert de compétences.

Les différents types d'exercices, au niveau national et à d'autres niveaux, vont de simples appels téléphoniques visant à tester les numéros d'urgence (à effectuer régulièrement) jusqu'à des exercices à grande échelle durant plusieurs jours et impliquant un grand nombre de personnes et de ressources.

La plupart des pays voient les exercices comme des activités de déploiement à grande échelle couvrant une journée entière. Ce type d'activités coûte cher et son organisation prend du temps ; qui plus est, dans ce genre de cas, personne ne dispose d'une vue d'ensemble de la situation, chacun se concentrant sur la partie de l'exercice sur laquelle il travaille. Les exercices à grande échelle, même s'ils sont nécessaires, n'ont donc pas la même valeur que des exercices à petite échelle effectués plus régulièrement.

## Domaines d'amélioration possibles :

Les principales recommandations des représentants en matière d'exercices figurent dans les paragraphes qui suivent.

Au cours des discussions, les pays ont soulevé certains points essentiels, sur lesquels il convient de se pencher afin d'améliorer tout exercice national :

- Organiser régulièrement des exercices à petite échelle pour veiller à ce que chacun soit conscient de son rôle et de ses responsabilités et renforcer les capacités.
- Maintenir les inventaires et répertoires à jour.
- Organiser régulièrement des exercices conjoints avec l'industrie.
- Organiser régulièrement des exercices nationaux et transfrontaliers (avec l'appui du GI WACAF).
- Établir des mémorandums d'entente entre les entités gouvernementales et le secteur privé afin de faciliter la mobilisation des ressources en cas de besoin (ce qui limite la réquisition).
- Garantir l'allocation de fonds aux activités de préparation.
- Établir un document national de programmation annuelle en ce qui concerne les résultats attendus et les activités prévues afin de mettre en œuvre les dispositions du Plan POLMAR et de renforcer les capacités de lutte des pays (document qui devrait être examiné, approuvé et mis en œuvre chaque année).
- Mettre en place des mécanismes afin de garantir que les programmes d'exercices sont bel et bien mis en œuvre chaque année (aux niveaux national, portuaire, sectoriel, etc.), que ces exercices font l'objet d'observations et d'évaluations et que les corrections et améliorations nécessaires sont apportées à la suite de ces exercices.
- Profiter des exercices de sécurité et de sûreté en mer (et des mécanismes d'organisation sous-jacents) pour inclure aussi souvent que possible une composante de lutte contre la pollution.

## Recommandations

Les thèmes récurrents au sein des groupes ont permis de formuler les recommandations principales suivantes, qui pourront servir de base à l'élaboration de moyens concrets par lesquels le programme du GI WACAF peut fournir un appui aux pays :

- La plupart des pays (et des participants issus de l'industrie) bénéficieraient de l'organisation plus régulière d'exercices sur table à petite échelle afin de veiller à ce que tout le monde ait connaissance du PNIU, et notamment des rôles et responsabilités, des produits dispersants autorisés, des difficultés logistiques, etc. Établir des **lignes directrices/bonnes pratiques**, voire intégrer des dispositions aux

plans nationaux, afin d'aider les pays à planifier des exercices chaque année, à définir les objectifs et résultats attendus pour chaque type d'exercice et à organiser ces exercices en utilisant une approche harmonisée entre les pays.

- Encourager un meilleur **partage** des retours et des bonnes pratiques entre pays voisins.
- Mettre en place des **activités transfrontalières** et des exercices entre pays voisins partageant des difficultés et risques similaires.

Proposer et élaborer un système d'**évaluation des capacités opérationnelles de lutte** des autorités, en mer et à terre, afin de mieux adapter les efforts de préparation.

---